

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa. Membre de l'Association des hebdomas canadiens-français et de la C.W.N.A.

LA VOIX

DE MATANE

9ème ANNEE

LA VOIX DE MATANE, jeudi le 13 janvier 1955

NUMERO 26

LA NAVIGATION D'HIVER

REALITE OU UTOPIE?

Ceux qui, depuis de nombreuses années, réclament la navigation d'hiver sur le fleuve entre les deux rives du Bas St-Laurent, ont vu naître un nouvel espoir que le projet se réalise, au début de la semaine, quand l'Arctic Sealer a fait une traversée de Rimouski à Sept-Iles. L'Arctic Sealer est un navire équipé pour la pêche aux phoques dans la Baie d'Hudson. Il a pris, au port de Rimouski, environ 300 tonnes de marchandises générales pour le compte de la Compagnie Iron Ore à destination de Sept-Iles. Le départ s'est effectué lundi, au port de Rimouski-Est, dans des conditions exceptionnelles, puisqu'à ce moment de l'année le port est encore libre de glace.

Tenant compte de cette traversée, plusieurs croient qu'il serait possible d'entretenir le fleuve ouvert à la navigation entre les deux rives douze mois par année. Par contre, d'autres croient que c'est de la pure utopie et qu'économiquement le projet ne serait pas réalisable.

Le St-Laurent ouvert des Grands-Lacs au golfe

Dans le même moment et en parallèle avec la canalisation du St-Laurent, les discussions reprennent leur cours quant à la possibilité d'entretenir le fleuve St-Laurent ouvert sur tout son parcours: des Grands Lacs au Golfe. Encore là, on croit que le projet pourrait être physiquement réalisable, mais qu'il ne serait pas recommandable au point de vue économique.

On sait que depuis des années et encore aujourd'hui un navire fait le service de la Côte Nord du Bas St-Laurent avec port d'attache à la Pointe-au-Pic. Il est arrivé souvent que ce navire a remonté le fleuve

jusqu'à Québec, l'hiver, dans des conditions particulièrement bonnes ou avec l'aide de brise-glaces.

Des ingénieurs ont depuis longtemps étudié la possibilité de maintenir le fleuve ouvert à la navigation durant toute l'année mais les projets les plus réalisables viennent en conflit avec les conclusions des pilotes et des navigateurs d'expérience.

Quelques jours après son élection aux Communes, l'hon. George Marler, ministre des Transports, qui était venu à Québec et visitait un brise-glace, déclarait qu'un jour la voie maritime du St-Laurent resterait peut-être ouverte à l'année longue, mais à la condition que la circulation maritime soit suffisante pour justifier l'addition des brise-glace nécessaires.

Dans une autre déclaration, le ministre expliquait, un peu plus tard, qu'un tel projet était réalisable "théoriquement, mais non économiquement". Le ministre continuait: "Durant décembre et janvier, le Bas St-Laurent devient obstrué par l'accumulation de la glace brisée mais plus ou moins entassée, charriée par le courant. A mesure que la saison avance, cette glace est poussée vers la côte et ferme souvent le passage entre l'île d'Anticosti et la péninsule de Gaspé. Ensuite, le détroit de Belle-Isle est plus ou moins fermé par la glace vers la fin de l'hiver jusqu'au milieu de mai. Par conséquent, la navigation jusqu'à Québec ne peut être assurée généralement du mois de décembre à mars. Les navires de commerce ordinaires, même s'ils avaient une escorte de brise-glace, seraient exposés à des dommages par la glace et les taux d'assurance seraient plus élevés."

Dette de reconnaissance aux Filles d'Isabelle de Matane

(Cercle St-Victor)

Les lecteurs de "La Voix de Matane" ont souventes fois lu dans leur journal, soit des comptes rendus d'assemblées de Filles d'Isabelle, soit des appels à la charité, soit des résultats de "quêtes" et je me disais toujours: "comme tout cela est sec, comme tous ces écrits ne rendent pas justice à la plus belle organisation de la ville de Matane".

Au début de l'An nouveau, à titre de "mère nécessiteuse" et avec mes pauvres moyens, je veux, à ma manière, venir dire un "merci" chaleureux à ces dames et demoiselles admirables et surtout à Mme Meunier, leur régente, dont le dévouement est insurpassable et dont le zèle est insoupçonné.

Je ne suis qu'une pauvre mère nécessiteuse, je le dis plus haut, avec quatre bouches à nourrir, quatre corps à vêtir, à soigner et à entretenir, huit pieds à chauffer, etc. Toutes celles qui sont dans le même cas, tous ceux qui coudoient la misère en savent quelque chose. Je ne veux pas m'apitoyer sur mon cas et encore moins me révolter contre la Providence qui permet qu'il en soit ainsi. Je veux me rappeler que durant sa vie terrestre Jésus a dit: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous" et je veux rappeler à tous ceux qui sont repus, à tous ceux dont les désirs sont comblés, à tous ceux qui, bien assis dans leurs fauteuils au sa-

lon, écoutent la radio, regardent la télévision, vivent sans crainte du lendemain, peuvent combler leurs enfants, les soigner, s'ils sont malades, les habiller chaudement, leur donner une éducation convenable, je veux, dis-je, leur rappeler une autre parole: "le surplus du riche est le salaire du pauvre".

Ce sont ces deux paroles que les Filles d'Isabelle ont comprises depuis longtemps et mettent en pratique. Il arrive quelquefois que certaines personnes rouspètent sur la fréquence de leurs sollicitations (je sais qu'à Matane elles sont très rares), mais si les Filles d'Isabelle n'étaient pas là, qui ferait penser à ce précepte de la charité; qui songerait à soulager la misère; qui s'occuperait de sécher les larmes, de panser les plaies, de faire épanouir les coeurs, d'apporter joie et réconfort, qui ferait oublier certaines injustices sociales? Qui? Loin de moi l'idée de jeter du discrédit sur les quelques autres organisations pieuses et charitables de la ville; au contraire, je les félicite et je les admire, mais elles n'ont pas l'ampleur, la continuité et la diversité des oeuvres des Filles d'Isabelle.

Pour mieux remercier ces dernières, j'ai voulu me renseigner et j'ai découvert avec ahurissement que cinq oeuvres primordiales avaient attiré leur attention au cours de l'année 1954 pour lesquelles elles avaient dépensé au-delà de \$6,000.00.



Son honneur le maire J.-Arthur Desjardins

Education: bourses d'études aux séminaires, Ecole Normale, Institut familial, etc.

Action catholique: Un fort montant à la demande de Son Eminence le Cardinal Léger.

Hôpitaux: cadeaux aux malades et étrennes à chaque patient de chez nous au Sanatorium St-Georges, à Mont-Joli.

Orphelinats-hospices: Placement d'orphelins et pension payée. Réunion et distribution mensuelle de douceurs aux vieillards. Dépouillement d'un arbre de Noël.

Pauvres: paiement de loyers, achat de bois de chauffage, alimentation de familles complètes, distribution de 30 paniers de Noël de grande valeur; travail d'organisation et de distribution. La plus grande partie de leur budget passe à cet item.

Elles ont également d'autres oeuvres à leur crédit telles que dons à diverses sociétés, à l'Eglise, aux missions, prix aux écoles et enfin l'oeuvre du Terrain de jeux pour laquelle des sommes énormes ont été payées pour l'organiser et la maintenir.

Si vous voulez vous extasier devant l'envergure de tant de travail à leur régente, Mme Meunier, elle vous répondra infailliblement que tout ceci est la résultante de la grande générosité de la population de Matane. Oui, je l'admets, mais si elle n'était pas là avec ses admirables compagnes, la population y penserait-elle?

Pour ma part, je suis reconnaissante à la population, mais: tout mon coeur dit merci aux Filles d'Isabelle et à leur régente. Grâce à leur travail, à leur coeur maternel, à leur zèle, à leur dévouement, mes enfants ont pu se croire comme les autres, les plus fortunés, ils ont mieux cru à la bonté de l'Enfant-Jésus qui vient de naître, ils sont restés inconscients de l'injustice sociale, ils ont pu rire, s'amuser et passer de joyeuses fêtes. Merci donc, un merci du coeur aux Filles d'Isabelle, à leur régente, Mme Meunier, à la population de la ville et aussi à La Voix de Matane qui n'hésite pas à ouvrir largement ses colonnes sur les activités des Filles d'Isabelle de Matane.

(Une admiratrice des Filles d'Isabelle).

Souhaits du maire de Matane, M. Arthur Desjardins

Mes chers concitoyens,

C'est pour moi un honneur et une grande joie de m'adresser à vous, dans l'intimité de vos foyers en ce premier jour de l'année 1955.

L'année qui vient de se terminer et qui nous a paru encore trop courte, a été particulièrement féconde. Il nous a été donné, en effet, de glorifier durant ces douze derniers mois, la Reine du Ciel et de la terre, et de lui consacrer notre ville au cours d'une inoubliable cérémonie. Il nous reste donc l'agréable devoir de remercier la Vierge Marie de toutes ses immenses faveurs et de tenir les promesses que nous lui avons faites en de solennelles occasions.

Mais si l'année mil neuf cent cinquante-quatre ne nous a pas ménagé les joies spirituelles, elle s'est accompagnée d'inquiétudes sur l'avenir de notre ville et de plusieurs d'entre vous. On s'est demandé et on se demande encore, dans les milieux ouvriers, si le travail sera suffisant pour assurer le pain du lendemain. Le sort de la classe ouvrière nous tient à coeur et nous entretenons l'espoir que tous les citoyens de Matane sauront toujours faire face convenablement aux nécessités de la vie.

Je vous demande de ne pas vous décourager, donnons-nous la main dans un effort commun, ayons confiance en la Providence, et je suis assuré que nos demandes seront entendues.

Mes chers concitoyens, en vous offrant à tous, jeunes et moins jeunes, mes meilleurs voeux de santé

et de prospérité, à l'occasion de la Nouvelle Année, vous me permettrez d'abord d'assurer messieurs les membres du clergé de notre franche collaboration et de notre dévouement total, à l'accomplissement de leurs oeuvres et de leur haute mission au sein de notre chère ville. Aux membres des communautés religieuses, au personnel des maisons d'éducation et d'enseignement, je veux donner l'assurance de notre appui entier, dans les tâches qu'ils remplissent avec tant de dévouement au milieu de notre brave population.

Que les vieillards et les malades éprouvent cette consolation, que toutes nos bonnes gens s'apitoient sur leur sort et veuillent apporter soulagement et réconfort à leurs infirmités, à leurs peines et à leurs souffrances. Aux enfants de nos écoles, je souhaite beaucoup de succès dans leurs études et une heureuse orientation au terme de leurs études primaires.

A tous mes amis, concitoyens et clients qui habitent les différentes paroisses du comté de Matane, qui m'ont si loyalement secondé dans le passé, j'ai pour eux en ce moment une bonne pensée et je suis heureux de leur adresser mes meilleurs souhaits. Que cette Nouvelle Année soit pour vous tous une année de paix, de bonheur et de prospérité!

Que les ouvriers restent confiants que l'année mil neuf cent cinquante-cinq pourra leur apporter d'heureuses surprises pour leur bien-être matériel.

Que tous nos citoyens s'acheminent, dans la sobriété et la justice, vers l'objet de leurs espérances! C'est mon souhait de Bonne et Heureuse Année à tous.

CARNET MONDAIN

— M. et Mme Adrien Gagnon sont présentement en vacances à Miami, Floride.

— M. Raymond Tremblay est actuellement en voyage d'affaires à Québec.

— M. Léonce Levasseur est en voyage à Québec et Montréal.

— MM. Adrien et Victor Côté et Claude Bélanger ont repris leurs études à Moncton.

— MM. Roger Harrison, Rodrigue Labrie et Victor Rouleau ont aussi repris leurs études à l'Ecole Technique de Rimouski.

— M. Gilles Lapointe est maintenant attaché au service de CJBR, à Rimouski.

— M. Jean-Serge Desrosiers est retourné au Séminaire de Rimouski pour y poursuivre ses études.

— M. et Mme Roméo-McKinnon sont de retour d'un voyage à Montréal.

— M. William Schmeltzer est présentement à Montréal.

— Mme W. Gallant est aussi dans la Métropole, pour affaires.

— M. et Mme Alphonse Pelletier passeront quelques semaines à Miami-Beach et se rendront au Mexique.

— M. Fernand Ste-Marie, de Longueuil, était récemment à Matane.

— M. et Mme Alfred Gagné sont de retour de Rimouski.

— M. Origène Tremblay est retourné à Sept-Iles après quelques semaines à Matane.

— M. et Mme François Tremblay sont présentement en voyage à Montréal.

— M. Richard Martin, de Sept-Iles, était récemment en notre ville,

Nouvelles brèves

Tout dernièrement avait lieu la bénédiction du Centre de Ski de Matane. On se souvient que vers la fin de novembre 1954, un appel était fait à la population en vue d'une souscription pour recueillir les fonds nécessaires pour la restauration du même Centre. Le résultat ne se fit pas attendre et on pouvait commencer les réparations quelques jours plus tard. On possède maintenant une pente de ski des mieux escaladées, donnant ainsi aux adeptes de ce sport une plus grande sécurité.

Dans l'après-midi qui suivit la bénédiction, on eut à déplorer cependant deux accidents. Mlle Thérèse Côté souffre d'une fracture à la cheville, tandis que M. Marc Pinelle souffre d'une fracture à un pied.

l'invité de quelques amis.

— Mme Grégoire Gauthier est présentement sur la Côte Nord.

— M. Jean-Paul Comeau est de retour à Matane après quelques semaines passées chez ses parents, à Montréal.

— M. J.-P.-W. Guimond est de retour d'un voyage à Rivière-du-Loup.

— Mlle Lucette McMullen est retournée à La Tuque après une promenade chez ses parents.

● En 1953, dix véhicules automobiles étaient immatriculés par 43 habitants au Canada, contre dix par 46 habitants en 1952.



TIMBRE DE NOEL

Recettes totales de \$15,517.94

Au début de cette nouvelle année, nous ne voulons pas oublier nos généreux souscripteurs et il nous fait plaisir d'adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité de la part du Comité et de tous les tuberculeux à ceux qui chaque année souscrivent fidèlement à la campagne du Timbre de Noël et qui contribuent ainsi à faire bien des heureux.

Le montant de \$15,517.49 mentionné plus haut représente 75.25% de l'objectif de la campagne. Les mois de janvier et de février qui constituent la dernière étape de cette campagne nous ont toujours permis d'atteindre notre objectif proposé. Cette année encore ces deux mois nous diront si nous avons été téméraires en maintenant l'objectif de \$20,000 mais nous sommes confiants de l'atteindre en nous basant sur la bonne volonté de ceux qui n'ont pas encore souscrit et de plus, nous attendons un rapport favorable de la campagne sur la Côte Nord. La campagne dans ce district va bon train d'après les dernières nouvelles et nous devrions recevoir un bon montant au cours du mois de février mais nous sommes convaincus que beaucoup de gens dans le territoire du Bas St-Laurent ont tout simplement oublié de faire parvenir leur souscription. Nous enverrons des cartes de rappel à ceux-là en espérant que tous et chacun se feront un devoir de répondre au dernier rappel qui leur sera fait avant la fin de la campagne. Nous ne pouvons laisser passer inaperçu à leur intention le passage d'une lettre que nous recevons d'un fidèle souscripteur et qui se lit comme suit :

"Il est regrettable de ne pouvoir nous rendre à votre désir et de prendre deux feuilles du Timbre de Noël. J'en ai pris une et j'envoie \$1.00. J'ai une grosse famille de 11 enfants en bas âge et j'ai encore reçu un compte de l'hôpital Ste-Justine à Montréal pour mon petit garçon qui a eu la poliomyélite dans l'automne de 1953. Je n'ai pas fini de payer mais j'envoie \$1.00 encore cette année et dans les années à venir si je suis capable de faire plus je le ferai car l'argent donné pour le Timbre de Noël est bien placé". Un tel témoignage devrait être de nature à secouer l'insouciance de ceux qui n'ont pas encore souscrit et qui peuvent le faire beaucoup plus que ce souscripteur.

Nous avons été particulièrement heureux de recevoir les souscriptions de \$25 des personnes suivantes : J.-B. Gagnon; Municipalité de St-Léon-Grand; Emile St-Onge, Mont-Joli, et nous espérons que leur geste sera imité par d'autres d'ici la fin de la campagne.

Voici la liste des souscripteurs qui ont souscrit un montant de \$5 et plus depuis la publication de notre dernier communiqué :

Ont souscrit \$10.00

Bélanger, Omer, Ste-Angèle; Desrosiers, Albert, Mont-Joli; Marquis, Gratien, Mont-Joli; Municipalité de St-François d'Assise; Municipalité de Ste-Jeanne d'Arc; municipalité de St-Simon; municipalité du Village de Causapscal; Pineau & Frères Enr., Trois-Pistoles.

A souscrit \$6.00

Ecole des Infirmières, Rimouski.

Ont souscrit \$5.00

Amiot, Gérard, Rimouski; Banville, François, Mont-Joli; Bélanger, Dr Léo, Sanatorium St-Georges; Bélanger, Roland-L., Amqui; Bérubé, André-Albert, Val-Brillant; Bérubé, Camille, Rimouski; Bérubé, Charles-Omer, Rimouski; Bérubé, Louis, Ste-Anne de la Pocatière; Buot, Mlle Suzanne, Baie-Comeau; Caisse Populaire, Les Méchins; Caisse Populaire, St-Epiphanie; Caron, Hervé, Luceville, Charette, Omer, St-Gabriel; Chartré, Samson, Beauvais, Béclair & Cie, Rimouski; Chevaliers de Colomb, Rivière-du-Loup; Coopérative Fédérée de Québec, Rimouski; Côté, Paul-Emile, Amqui; D'Amours, M. l'abbé Omer, Sayabec; Desrosiers, Edgar,

Mont-Joli; Dextraze, Marc-Aurèle, Nazareth; Diamant, Alfred, St-Pascal; Dionne & Dionne, St-Mathieu; Dubé, Alphonse, Rimouski; Dumais, Eugène, Matane; Fillion, J.-B., Matane; Fortin, Alfred, St-Gabriel-est; Fortin, Ernest, St-Luc; Girard, Pierre, Matane; Kirallah, A. & Cie, Rimouski; Lamontagne, Rév. Ls-Georges, Rimouski; Lavoie, J.-A., Causapscal; Lavoie, Dr J.-E., Mont-Joli; Lavoie, Siméon, Trois-Pistoles; L'Economique, Mont-Joli; Lepage, Philippe, Matane; Lévesque, O.-J. Enr., St-Alexis de Matapédia; Magasin J.-Emile Thibault, Rimouski; Manuel, Randolph, Rimouski; Marmen, Aurèle, Mont-Joli; Marmen,

Mlle Paula, Rimouski; Morisset, Dr Jean, Rimouski; Municipalité de St-Jean-Baptiste, Mont-Joli; Municipalité de Ste-Rita; Ouellet, Amable, Causapscal; Ouellet, Ernest & Fils, St-Fabien; Pelletier, Laurent, Matane; Pelletier, Thomas, St-Octave; Restaurant Sanatorium St-Georges; Richardson, James Co. Ltd, Cap-Chat; Rioux, Philippe, Mont-Joli; Rioux, Wilfrid, Ste-Angèle; Ross & Frères Ltée, Rimouski; Rousseau, Mlle Elisabeth, Rimouski; Soucy, Dr François, Mont-Joli; Soeurs de la Charité, Ecole Normale, Carleton Centre; Soucy, Adélar, Rivière-du-Loup; Therrien, Guy, Baie-Trinité; Ward, Michel, Rimouski.

Voici la position des diverses sections en date du 3 janvier 1955 :

Rimouski et environs	\$4,165.75
Mont-Joli et environs	4,006.64
Riv.-du-Loup et	
Témiscouata	2,463.26
Comté de Kamouraska	1,620.08
Matane et environs	1,525.50
Bonaventure	1,455.35
Gaspé	280.91
Total	\$15,517.49

Certaines régions n'ont pas encore atteint le montant que nous avions reçu d'elles l'an dernier. Nous sommes sur le point d'envoyer de nouvelles cartes de rappel et nous espérons que les gens de ces régions accueilleront avec bienveillance ces cartes de rappel et ne remettront pas à plus tard le soin d'envoyer leur souscription afin qu'ils puissent se dire avec fierté qu'ils prennent eux aussi part à la grande campagne qui sera engagée pour le dépistage de la tuberculose dans leur région au cours de 1955.

Cet appel ultime est fait à tous ceux qui n'ont pas encore souscrit mais si par hasard certaines personnes qui n'ont pas reçu d'appel et qui désirent souscrire, elles sont les bienvenues et leur souscription sera reçue avec d'autant plus de reconnaissance par notre Comité. Il suffit d'adresser vos souscriptions au Comité Régional du Timbre de Noël, a/s Sanatorium St-Georges de Mont-Joli. Une fiche sera faite au nom de ces personnes pour que dans l'avenir, l'appel leur parvienne avec fidélité et leur souscription sera pla-

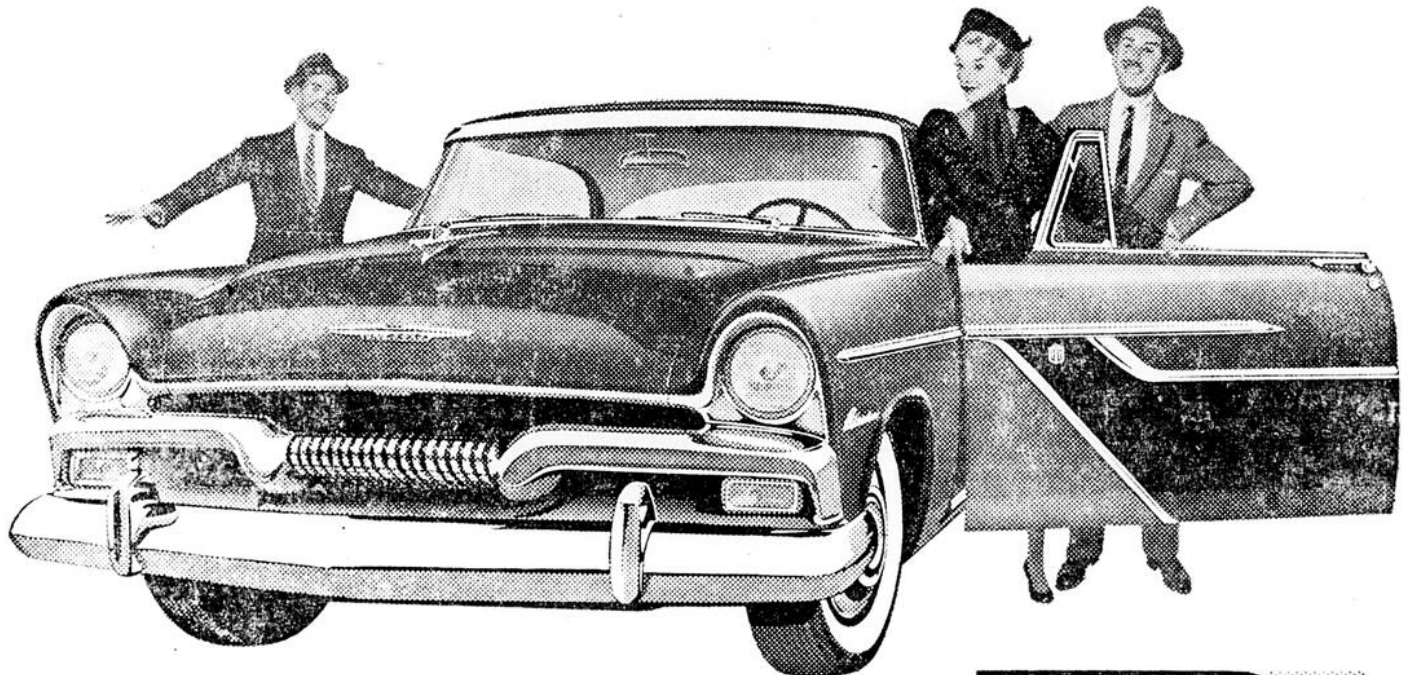
cée au crédit de leur région. Merci donc à l'avance à tous ceux qui entendront cet appel et nous espérons d'ici la fin de janvier, ajouter un autre 10% au total des souscriptions déjà reçues, et nous pourrions avec satisfaction paraître au tableau d'honneur de la province de Québec avec un chiffre record. Merci à l'avance au nom de la Ligue antituberculeuse de la Province de Québec.

EXAMENS MEDICAUX

Il n'est guère raisonnable de vous précipiter chez le médecin sous n'importe quel prétexte, quand vous n'avez rien de dérangé et aucun véritable symptôme de maladie. C'est une bonne idée cependant que d'avoir un médecin de famille et de vous faire examiner par lui aussi souvent qu'il le demande. Cela vous tiendra bien portant. Dans l'intervalle, il vaut la peine d'observer les conseils que le médecin vous donne au sujet de votre mode général de vie.

En 1953 le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge a fait 341,559 épreuves du facteur Rh.

Comparez-les toutes les 3—vous constaterez que LA PLYMOUTH 1955 entièrement nouvelle est la plus longue—la plus basse—la plus nerveuse



La plus grosse des 3 marques de voitures à prix populaire... d'une élégante nouveauté avec sa ligne animée... son style élancé... ses puissants moteurs 6 et V-8!

V-8 ou 6

• **SURCROÏT DE PUISSANCE**—Le nouveau Hy-Fire V-8, 157 CV, est le moteur le plus perfectionné dans son genre. Efficacité supérieure, meilleur rendement au gallon. Ou vous pouvez choisir les nouveaux moteurs Power-Flow ou PowerFlow Special d'une conception reconnue pour l'économie et la sûreté.

• **TROIS TRANSMISSIONS**—Vaste choix de transmissions—La transmission Synchro-Silent est standard; la transmission automatique PowerFlite ou la surmultiplication sans facultatives, moyennant supplément.

• **SERVO-MÉCANISMES**—La manoeuvre devient automatique grâce aux servo-mécanismes Plymouth: servo-direction à effet constant, servo-freins, monte-glaces automatiques et sièges réglables automatiques sont à votre disposition moyennant supplément.

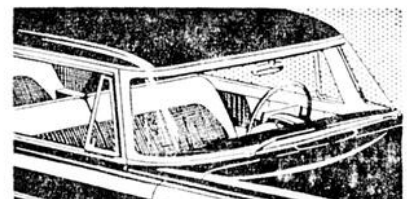
C'est la voiture qui soutient toutes les comparaisons! La Plymouth est cette année plus longue de dix pouces... de beaucoup la plus longue des trois marques de voitures à prix populaire. La plus spacieuse également. Il y a plus d'espace intérieur à partir du tableau de bord au siège arrière... le compartiment à bagages loge mieux.

Des années en avance par le style! La plus basse et la plus racée des trois. Capot plus long... grille plus massive... phares très puissants installés en retrait sous l'angle gracieux des ailes avant.

Construite pour durer! Lorsque vous comparez les trois au point de vue résistance et durée, ne manquez pas de considérer que la Plymouth pèse plus parce qu'elle est plus solide et plus forte. Nombre de nouvelles caractéristiques précieuses dont ressorts arrière plus larges, essuie-glaces électriques, freins de stationnement indépendants.

Votre dépositaire Chrysler-Plymouth-Fargo vous invite à comparer les trois. Car si vous le faites vous préférerez sûrement la Plymouth.

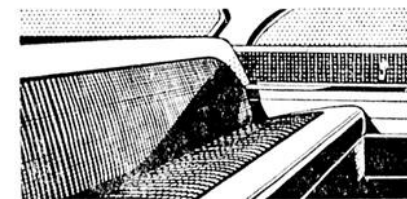
Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited



VISIBILITÉ ACCRUE grâce au nouveau pare-brise "plein horizon" à pente gracieuse et aux montants inclinés vers l'arrière. C'est le premier pare-brise vraiment enveloppant... qui assure une visibilité au haut, là où elle compte le plus, aussi bien qu'au bas.



COMMODITÉ ACCRUE grâce au levier sélecteur de la transmission automatique, fixé sur le tableau de bord, où il peut être actionné du doigt.



NOUVELLE ÉLÉGANCE dans un intérieur plus spacieux, capitonné de tissus entièrement nouveaux aux couleurs et finis ravissants. Les sièges, les portes et le tableau de bord en deux tons sont en harmonie parfaite avec les couleurs de la carrosserie.

POUR LA MEILLEURE AUBAINE DE L'ANNÉE VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

Garage Langlois & Frère Enr.

99, RUE FRASER,

MATANE

Les assurances-vie placent 18% de plus dans l'habitation

Les compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada annoncent dans un rapport publié aujourd'hui une augmentation de 18% de leurs placements dans les hypothèques de l'habitation par rapport à 1953.

Les placements en 1954 furent d'environ \$410,000,000. Plus de 32% de l'actif total des assurances-vie est placé dans les propriétés immobilières de toutes sortes au Canada.

Traitant des placements dans l'habitation, M. Matthews déclare :

M. A. Bruce Matthews, président de la Canadian Life Insurance Officers Association, rapporte dans un message de fin d'année que ces pla-

acements en 1954 furent d'environ \$410,000,000. Plus de 32% de l'actif total des assurances-vie est placé dans les propriétés immobilières de toutes sortes au Canada. "La demande d'habitations est encore très élevée dans tout le pays. Les compagnies d'assurance-vie, par

l'intermédiaire de leurs départements d'hypothèques, constituent une des principales sources de capital dans ce domaine. Le pourcentage des immobilisations globales dans l'habitation varie naturellement avec chaque compagnie. La plus grande partie des capitaux prêtés sur hypothèques l'an dernier l'a été pour des habitations.

On estime qu'à la fin de 1953 environ 32% de l'actif total des compagnies d'assurance-vie était engagé dans des hypothèques sur propriétés canadiennes de tout genre — habitations, immeubles commerciaux, agricoles et industriels. Ce pourcentage sera encore plus élevé à la fin de 1954.

D'après les calculs préliminaires, les placements faits dans l'habitation par les compagnies d'assurance-vie en 1954 s'élèvent à environ \$410,000,000, augmentation de plus de \$60,000,000 ou de près de 18% sur l'an dernier. Cela démontre bien l'empressement des compagnies à appuyer tout programme, privé ou gouvernemental, visant à augmenter le nombre des habitations au Canada. Nos compagnies ont toujours fait tout en leur possible pour accorder des prêts sur hypothèques soit directement, soit en vertu de la Loi nationale sur le Logement. Le nombre des habitations ainsi financées et les montants avancés accusent cette année une augmentation appréciable".

Le président des assureurs-vie souligne que les Canadiens ont augmenté de près de \$2.6 milliards leurs achats d'assurance-vie au cours de l'année. Compte tenu des réclamations suivant décès et des polices discontinuées au cours de l'année, le total de l'assurance-vie en vigueur au Canada se chiffre par environ \$23 milliards à la fin de 1954. A remarquer aussi que les nouveaux contrats d'assurance-vie atteignent à peu près le même montant qu'en 1953.

Les réclamations pour décès et autres indemnités versées aux Canadiens par les compagnies d'assurance-vie en 1954 ont dépassé de \$25,000,000 le record établi en 1953, ajoute M. Matthews. Ces réclamations s'élèvent à près de \$300,000,000 en 1954.

DIMINUTION DE LA TUBERCULOSE

Le nombre des cas de tuberculose a diminué constamment au Canada depuis vingt-cinq ans. Il fut un temps

où la tuberculose était la plus meurtrière de toutes les maladies. Mais on a découvert de nouveaux traitements et de nouveaux remèdes. Et, surtout, on s'est servi des rayons X pour examiner les poumons. Des unités mobiles de radiographie parcourent le pays. On entreprend des cam-

pagnes intensives dans le but d'examiner tous les Canadiens. On peut alors traiter hâtivement les cas de tuberculose décelés. On a réussi, de cette manière, à soigner et, souvent, à guérir des milliers de cas que, autrement, l'on n'aurait découvert que trop tard.



Le réseau Français de Radio-Canada présente tous les mardis de 9h05 à 9h30, le Courrier de Radio-Parents dont les titulaires sont M. Claude Mailhiot, docteur en psychologie, et Mme Madeleine Mailhiot (à droite) qui donnent leur

avis sur les problèmes d'éducation ou de vie familiale qui leur sont soumis par leurs correspondants. C'est Marcelle Barthe, photographe ici entre M. et Mme Mailhiot, qui assure la mise en ondes du Courrier de Radio-Parents.

Plus de 42,000 Canadiens ont été soignés dans les avant-postes infirmiers et les postes de Nursing de

NOUVEAU DE PARIS
"CRÈME PÉDESTRE"
 POUR LE MAL DE PIEDS

TRANSPIRATION
 MAUVAISE ODEUR
 PIEDS BRÛLANTS
 IRRITATIONS
 CREVASSES
 AMPÔLES
 INFLAMMATION
 PIEDS GONFLÉS
 DÉMANGEAISONS
 ENGÈLURES

AVANT \$2.00 LE TUBE APRES

ÉCRIVEZ À
 BOITE POSTALE # 58 STATION N-MONTRÉAL

KEM-GLO
 LE MERVEILLEUX ÉMAIL LUSTRÉ

Cuisson plus facile, plus rapide avec cette merveilleuse levure sèche active!



BRIOCES À LA CANNELLE

Mesurez dans un grand bol 1 t. eau tiède, 2 c. à soupe sucre granulé, brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y 2 enveloppes de Levure Sèche Active Fleischmann. Laissez reposer 10 minutes, ENSUITE brassez bien.

Chauffez 1 t. lait et faites-y fondre en brassant 1/2 t. sucre granulé, 1/4 c. à thé sel et 6 c. à soupe shortening. Laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure et incorporez en brassant 2 œufs bien battus. Incorporez-y ensuite 3 t. farine à pain tamisée une fois et battez liasse. Incorporez encore 3 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez jusqu'à ce que liasse et élastique. Placez dans un bol graissé et badigeonnez le dessus de beurre ou shortening fondu. Couvrez et mettez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Pendant que la pâte lève, combinez 1/2 t. cassonade (légèrement pressée) 3 c. à thé cannelle moulue, 1 t. raisins secs sans pépins, lavés et égouttés. Aplatissez la pâte et partagez-la en 2 portions égales, formez en boules. Abaissez chaque boule au rouleau, en formant un morceau oblong de 16" de longueur et de 3/4" d'épaisseur. Dégagez la pâte et badigeonnez-la de beurre fondu. Parsemez du mélange de raisins. Commencez sur le sens de la longueur, roulez chaque morceau de pâte comme pour un gâteau roulé. Coupez en tranches de 1". Disposez les tranches, à plat et se touchant à peine les unes les autres, dans un moule à gâteau rond de 7" ou dans une tartelette. Graissez le dessus des tranches. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuissez 20 à 25 min. à four modéré, 350°F. Servez les brioches chaudes ou réchauffées.

Ne tolérez plus les gâteaux de levure périssables qui ont perdu leur efficacité. Adoptez la nouvelle Levure Sèche Active Fleischmann qui garde toute sa vigueur jusqu'au moment de servir — et se conserve dans votre armoire, SANS réfrigération. Essayez-la et vous serez émerveillés des résultats!

Faites-en provision pour un mois!

SYSTEME DE CHAUFFAGE SYSTEME D'EAU

AUTOMATIQUE COMPACTE

FAIRBANKS MORSE

FOURNAISE à L'Huile

UNITÉ COMPLÈTE POUR CHAUFFAGE CENTRAL, AVEC EAU OU VAPEUR

Cette Fournaise F-M pour chauffage central a été conçue pour donner le maximum en fait de durée et de performance. L'emploi, dans sa fabrication, d'une fonte de qualité et de trois sortes d'acier moderne lui permet de résister aux températures les plus élevées ainsi qu'à la corrosion. Les gaines de chauffe sont du genre non-tubulaire et la combustion de l'huile s'effectue d'une façon complète dans les unités. Venez voir cette fournaise à l'huile F-M et vous serez convaincus vous-même de sa supériorité.

FAIRBANKS-MORSE

Qu'il s'agisse de système de chauffage ou de système d'eau

FAIRBANKS MORSE signifie satisfaction

Choisissez un **SYSTEME D'EAU FAIRBANKS MORSE**

Il existe un modèle pour répondre à vos besoins

Modèle 425 A-30, pour puits peu profond. Capacité, 400 gallons par heure. Double action. Huilage et démarrage automatiques.

Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse sont garantis par une compagnie qui a à son crédit plus de 120 ans d'expérience dans la construction de l'équipement mécanique.

Que vous soyez à pourvoir aux besoins d'une grande ferme ou à ceux d'une simple maisonnette, vous pouvez vous faire installer un système d'eau Fairbanks-Morse qui répondra parfaitement aux exigences de votre situation. Chacun de nos systèmes, que ce soit pour puits profond ou puits peu profond, est fait pour donner un service durable, efficace, économique et exempt d'ennuis. La plupart sont livrés tout assemblés, et leur installation est facile et peu coûteuse. Nous pouvons vous fournir tous les renseignements.

ANS. COTE & FILS LTEE

"LA MAISON QUI A DE TOUT"
 81 de la Cathédrale
 RIMOUSKI
 Tél 2244

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

80e Assemblée générale annuelle

Le rapport du Conseil d'administration, présenté par le gérant général, M. Ulric Roberge, fait ressortir l'actif, les dépôts, les prêts et les profits aux chiffres les plus élevés dans l'histoire de la Banque

LE FONDS DE RESERVE EST PORTE DE 8 à 11 MILLIONS

Le président, M. Charles St-Pierre, fait observer que la période d'après-guerre est close et qu'un effort de réadaptation s'impose.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 11 janvier, à son siège social, à Montréal, la 80e assemblée annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 30 novembre dernier fait ressortir l'actif, les dépôts, les prêts et les profits aux chiffres les plus élevés qu'ils aient jamais atteints.

Les profits, en augmentation de \$372,034, s'établissent à \$3,337,820, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes. Ils sont l'équivalent de \$2.23 par action, à comparer avec \$1.95 l'année précédente. Ils ont été répartis ainsi qu'il suit: amortissement des immeubles sociaux, \$564,716, contre \$381,017 en 1953; provision pour impôt fédéral sur le revenu, \$1,210,817; dividendes, \$840,000. Une somme de \$1,000,000 a été portée au Fonds de réserve, à rapprocher de \$500,000 à la clôture de l'exercice antérieur. Le Compte des Profits et Pertes présente un solde créditeur de \$148,228.

Outre le million ci-dessus mentionné, une somme de \$2,000,000 prélevée sur les réserves latentes, après provision pour l'impôt, a été transportée au Fonds de réserve dont le montant est ainsi passé de \$8,000,000 à \$11,000,000.

Les dépôts, dont la somme s'est accrue de \$43,776,714 depuis un an, s'élèvent à \$551,610,676. Les dépôts d'épargne de particuliers se chiffrent par \$345,498,266, à rapprocher de \$330,149,662. Mais les dépôts d'épargne ne présentent plus de termes comparables entre l'année écoulée et la précédente, la répartition en ayant été changée lors de la révision de la Loi sur la banque, en 1954. Sur la base de l'ancienne rubrique intitulée **Dépôts du public portant intérêt**, l'augmentation de ces dépôts, au cours de l'exercice, atteint \$31,985,000. Les progrès de l'épargne sont d'autant plus remarquables qu'ils tiennent à l'augmentation du nombre des comptes.

L'actif total de la Banque, accusant une progression de \$48,270,305 en un an, se totalise par \$573,036,535. Il présente une grande liquidité. Les disponibilités de caisse se montent à \$89,723,443 et sont l'équivalent de 16.20% du passif envers le public, et l'actif rapidement réalisable, qui est passé de \$288,255,361 à \$318,131,746, représente 57.44% de ce même passif.

Les prêts courants et escomptes, en augmentation de \$16,166,786, forment une somme de \$244,125,829. Un nouveau poste figure cette année au bilan: celui des prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (1954). Le montant de ces avances était de \$1,558,664 à la fin de l'exercice. La valeur du portefeuille-titres de la Banque ressort à \$213,495,413, à rapprocher de \$195,788,085 au 30 novembre 1953.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert huit bureaux et en a fermé un.

Les administrateurs désirent exprimer leur satisfaction au personnel qui s'est acquitté de sa tâche, alourdie par le développement des affaires, avec un louable dévouement et avec la préoccupation de servir fidèlement la Banque et la clientèle.

Remarques du Président

Le compte rendu des opérations du dernier exercice, que vient de vous communiquer le gérant général, M. Ulric Roberge, et les remarquables progrès qu'il vous a signalés sans aucun doute pour les actionnaires un sujet de profonde sa-

tisfaction. A son quatre-vingtième anniversaire, la Banque Canadienne Nationale est en mesure de jouer un rôle plus important que jamais dans le développement du pays avec lequel elle a grandi.

La Loi sur la banque

Le Parlement canadien a procédé, l'an dernier, à la révision décennale de la loi sur la banque. Parmi les modifications apportées à cette législation, il paraît à propos de souligner qu'il est permis maintenant aux banques de faire des prêts hypothécaires pour la construction de maisons, aux termes de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation. L'accès des banques à charte au domaine du crédit foncier est une innovation. Si désirables qu'elles soient de contribuer à la solution de la "crise du logement", elles devront sans doute mesurer avec prudence la part de leur actif qu'elles affecteront à des prêts à long terme.

Fluctuations économiques

L'activité économique durant l'année qui vient de finir n'a pas été aussi grande que durant les années précédentes. La grande activité qui a régné dans l'exploitation du sous-sol et de la forêt, ainsi que dans les entreprises de construction, n'aura pas compensé le fléchissement qui s'est produit dans d'autres secteurs de l'économie canadienne. Le rendement de l'agriculture accuse une réduction considérable. De nombreuses branches d'industrie, notamment les textiles, le vêtement, le fer et l'acier, les ateliers mécaniques, l'automobile, le matériel de chemin de fer, les instruments aratoires et divers appareils électriques, ont dû restreindre leurs opérations. Le commerce extérieur est en régression. Il en est résulté une diminution de l'emploi, particulièrement dans l'industrie manufacturière. Aussi la valeur de la production nationale, dont l'accroissement avait été ininterrompu depuis une dizaine d'années, aura-t-elle subi une baisse en 1954.

Le revenu agricole

Les intempéries ont causé, l'an dernier, de gros dégâts aux cultures, dans presque toutes les régions du pays. La plupart des produits du sol accusent de fortes diminutions par rapport à 1953. C'est le blé qui a été le plus atteint. On en estime la production à quelque 300 millions de boisseaux. Très au-dessous de la moyenne décennale 1944-53, la dernière moisson est inférieure à la moitié de celles des deux années antérieures.

Il est douteux que ce volume relativement faible facilite la solution du problème du blé, du moins dans un avenir prochain. A l'important report dont dispose le Canada s'ajoutent les gros stocks des autres grands exportateurs, et la plupart des pays de l'Europe occidentale — principale région importatrice du monde — ont eu en 1954 des moissons abondantes.

L'agriculture canadienne subit aussi un préjudice du fait que les Etats-Unis, en vue de résorber une production excédentaire, restreignent les importations et subventionnent les exportations de certains produits agricoles.

L'industrie minière

Le pétrole de l'Ouest et le minerai de fer du Labrador élargissent considérablement les perspectives de l'industrie minière de notre pays. La mise en valeur des puits de l'Alberta a pris une telle extension que l'industrie pétrolière canadienne, qui ne satisfaisait en 1947 que 7.8 pour cent des besoins du pays, répond aujourd'hui à 48 pour cent des exigences d'une consommation qui a doublé. Dans le Québec, on a commencé à expédier l'été dernier, par le port de Sept-Iles, du minerai de fer des immenses gisements du Labrador. On prévoit que, dans quelques années,

ces gisements et ceux du Nord-Ouest ontarien placeront le Canada parmi les principaux producteurs de minerai de fer du monde.

La production minière, qui a plus que doublé en six ans, aura probablement augmenté l'année dernière dans une mesure suffisante pour compenser la baisse des cours de plusieurs minéraux. Elle offre d'ailleurs les plus brillantes perspectives. L'extraction du nickel, métal dont le Canada fournit environ 85 pour cent de la production du monde libre, prendra une nouvelle extension par suite de l'ouverture d'autres mines et de l'exécution de travaux de développement. On se prépare à mettre en valeur l'énorme volume de minerais de zinc, de plomb, d'argent et de cuivre que des prospecteurs ont découvert près de Bathurst (Nouveau-Brunswick).

L'industrie minière du Québec, dont l'apport est déjà considérable, entre dans une période d'expansion sans précédent. L'exploitation du fer du Labrador n'en est qu'un exemple. De grands travaux de développement seront bientôt terminés dans la région du lac Allard dont les dépôts d'ilménite (titane) sont considérés comme les plus riches du monde. En Gaspésie, on a entrepris la mise en valeur de mines de cuivre dont on évalue les réserves de minerai à 70 millions de tonnes. Dans les Cantons de l'Est, la zone d'amiante la plus importante qui soit, on effectue de nouvelles installations qui accroîtront encore la production. On poursuit activement la mise en valeur de la région de Chibougamau où se trouvent des gisements de cuivre et d'or. Dans plusieurs autres endroits encore, des travaux de prospection ont mis au jour des dépôts de minerai.

Malgré la remarquable extension qu'elle a déjà prise, l'industrie minière du Canada n'en est encore qu'à l'une des phases de son développement. La plus grande partie de l'immense territoire de notre pays reste à explorer. Dans ce domaine, nous en sommes encore à la période des découvertes. Mais des méthodes scientifiques de prospection permettent maintenant de repérer des gisements dans de vieilles régions où les recherches géologiques n'avaient pas été poussées à fond, et l'avion rend accessibles toutes les parties du pays, même la région arctique, "le plus grand entrepôt du monde".

Les ressources hydrauliques

De nombreux aménagements hydro-électriques sont en cours dans toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard. Les deux plus importants sont celui de l'Aluminum Co. of Canada, à Kemano-Kitimat (Colombie britannique), et celui de la rivière Bersimis, sur la côte nord du Saint-Laurent.

Cette dernière entreprise comportera l'aménagement de 1,200,000 c.v. et, pour commencer, la construction d'une usine d'une capacité de 300,000 c.v. dont la mise en service est prévue pour 1956. Une partie de l'énergie qui sera produite est destinée à la péninsule de Gaspé où elle sera transmise au moyen d'un câble sous-marin posé sur le lit du Saint-Laurent.

Le Québec est la province la mieux pourvue de ressources hydrauliques. Il groupe plus de 40 pour cent des forces qui existent au Canada et des installations d'une puissance de 7,719,000 c.v. soit près de 52 pour cent de l'énergie disponible dans l'ensemble du pays. On y trouve deux usines hydro-électriques qui comptent parmi les plus importantes du monde: celle de Beauharnois, sur le Saint-Laurent, d'une puissance de 1,408,000 c.v., exploitée par la Commission hydro-électrique du Québec, et celle de Shipshaw, sur le Saguenay, d'une puissance de 1,200,000

c.v., exploitée par l'Aluminum Co. of Canada.

La construction

Le Bureau fédéral de la statistique évalue à 4,830 millions de dollars les travaux de construction, de réfection et d'agrandissement exécutés en 1954. L'augmentation de 5% que représente cette somme, par rapport à 1953, est inférieure à celles qu'on a relevées, d'année en année, depuis la fin de la guerre. Comme l'année précédente, l'activité a été plus grande dans le bâtiment que dans les travaux de génie civil. D'après ces estimations, on aurait affecté à la construction et à la réparation de maisons, de locaux industriels et commerciaux, d'écoles, d'églises et d'hôpitaux une somme de près de trois milliards, les habitations à elles seules comptant pour 1,347 millions.

Quant aux nouvelles entreprises, le **Building Reporter** fait ressortir à 1,744 millions de dollars la valeur des contrats de construction conclus au cours des dix premiers mois de 1954. Ce chiffre n'a été surpassé qu'une fois. Les contrats accordés pendant la période correspondante de 1951 formaient un total de plus de deux milliards.

Le commerce extérieur

Les échanges du Canada sont en régression. Des chiffres préliminaires pour les dix premiers mois de l'an dernier montrent que, par rapport à la même période de 1953, la valeur des importations a baissé de 3,693 à 2,388 millions de dollars et celle des exportations, de 3,410 à 3,128 millions. La diminution de nos exportations dépend en partie du ralentissement économique qui s'est produit l'année dernière aux Etats-Unis et surtout de la réduction de nos ventes de blé et d'autres céréales. Mais ces deux faits passagers ne suffisent pas à expliquer la contraction de nos exportations qui a commencé il y a deux ans et qui, en 1954, a atteint de nombreux objets fabriqués et s'est étendue à tous nos marchés extérieurs, sauf quelques pays où nos débouchés sont d'ailleurs peu importants.

Le mouvement rétrograde de nos échanges devrait d'autant plus retenir notre attention qu'il se produit au moment où l'on constate une notable reprise du commerce international. Dans la plupart des pays européens, l'activité économique est plus grande qu'elle n'avait jamais été pendant la période d'après-guerre. Les difficultés de change que ces pays ont longtemps connues commençant à s'aplanir, ils relâchent graduellement les mesures qu'ils avaient prises en vue de comprimer les importations. Mais, si l'Europe offre de plus larges débouchés, elle fait au Canada une plus forte concurrence sur les marchés mondiaux, sans parler de notre propre marché. D'autant plus que, depuis quelques années, des centaines d'industries des Etats-Unis ont établi des usines en Europe ou agrandi celles qu'elles y possédaient déjà, ce qui les met évidemment en meilleure situation que les sociétés canadiennes sur les marchés européens.

Des produits canadiens, dont la rareté facilitait l'écoulement pendant la guerre et la période d'après-guerre, sont devenus abondants par suite de la reprise ou de l'augmentation de la production dans plusieurs pays. Aujourd'hui, l'offre et la demande s'équilibrent mieux sur les marchés du monde où l'offre est même en excédent quant à certaines marchandises. La question de prix est redevenue un facteur déterminant.

En ces dernières années, le coût de production a augmenté, au Canada, dans une plus forte proportion que dans la plupart des autres pays industriels. Pour développer notre commerce d'exportation, dont la ré-

gression est d'autant plus grave qu'elle coïncide avec l'accroissement de la population et des moyens de production du pays, il importerait donc de comprimer les prix de revient.

Les prix de revient

La population du Canada, qui se chiffre aujourd'hui par 15.3 millions, s'est accrue de 40 pour cent depuis vingt ans. Ces vingt dernières années ont été pour notre pays une période d'expansion sans précédent. Mais les plus grands progrès ont été réalisés dans la mise en valeur de nos richesses naturelles dont l'exploitation, quand elles sont exportées en grande partie à l'état brut, ne fournit du travail qu'à un nombre relativement restreint d'ouvriers.

La grande pourvoyeuse d'emplois, c'est l'industrie manufacturière. Il importe donc de lui donner la plus grande extension possible afin que la main-d'œuvre de plus en plus nombreuse dont dispose le Canada puisse trouver de l'occupation. La production de l'industrie manufacturière, qui était en progression depuis plusieurs années, a subi l'an dernier un fléchissement notable: l'indice de l'emploi a baissé de 115.2 au 1er octobre 1953 à 108.1 à la même date de l'année dernière. Cependant, la moyenne hebdomadaire des salaires s'est établie au plus haut niveau qu'elle ait encore atteint. Des prix de revient trop élevés entravent d'autant plus les exportations que nous devons subir la concurrence des pays où la production est moins chère, soit à cause de la grande fabrication, soit à cause de la modicité des salaires résultant d'un bas niveau de vie. La reprise de la concurrence qui se manifeste depuis quelques années sur les marchés mondiaux ne fera d'ailleurs que s'intensifier par suite du développement de la production industrielle dans de nombreux pays.

L'industrie manufacturière ne se développera que par l'apport de capitaux, et des capitaux ne s'y engageront que dans la mesure où ils pourront escompter la possibilité d'une rémunération raisonnable. A. R. Mosher, président du **Canadian Congress of Labor**, a clairement exprimé cette idée simple en disant au congrès de Toronto, en septembre dernier: "L'alternative, c'est d'assurer à l'industrie des profits suffisants pour qu'elle continue de fonctionner, ou de faire face au chômage qui imposera un niveau de vie plus bas à une grande proportion des ouvriers".

Espérons que ces paroles de bon sens contribueront à faire reconnaître le fait évident qu'employeurs et employés sont interdépendants, malgré les questions secondaires qui peuvent parfois les diviser, et que leur loyale collaboration importe plus que jamais aux intérêts des uns comme des autres et au progrès du pays. La réduction des prix de revient est une tâche urgente et qui ne peut être qu'une oeuvre collective. Elle exige d'abord une grande compétence et une rigoureuse économie dans la gestion des entreprises, le perfectionnement des procédés de fabrication et l'augmentation de la productivité du travail. Mais les pouvoirs publics y contribueraient sans doute d'une façon très appréciable en allégeant le poids des impôts qui pèsent sur la production.

Période de réadaptation

Le fléchissement qui s'est produit l'année dernière n'était pas inattendu. Il est facile de comprendre que l'essor du Canada ne peut pas se poursuivre à l'infini sans interruption. Des périodes de rajustement sont indispensables pour assurer un développement économique sain. L'année 1954 a été l'une de ces périodes de stabilisation. Quand elle sera considérée avec le recul nécessaire, elle apparaîtra sans doute comme un palier dans l'expansion de notre pays.

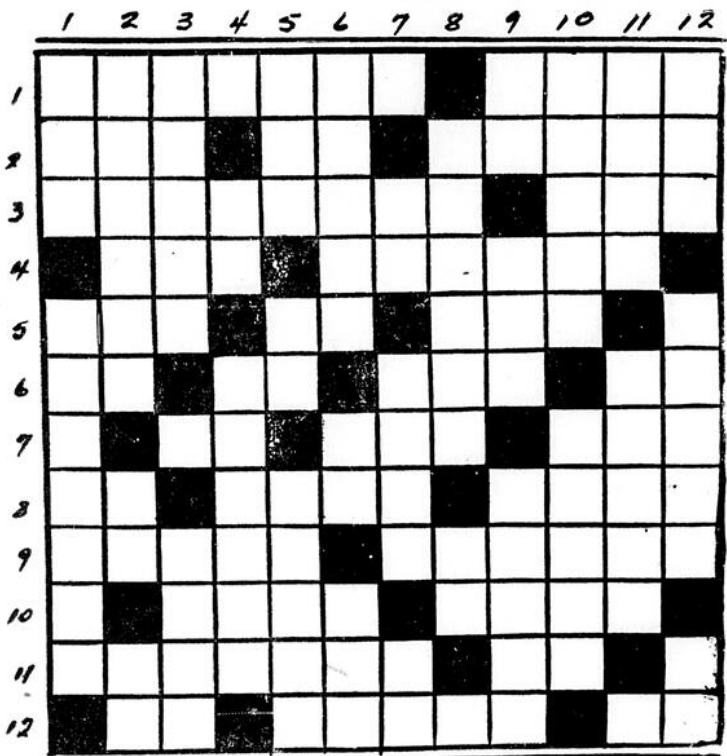
Le Canada est un pays neuf, un pays en pleine croissance, et, si grandes que soient ses richesses et si brillant que soit son avenir, il ne saurait se soustraire à l'influence des fluctuations du monde économique. D'autant moins que, grand pays exportateur, sa prospérité est liée à l'état des marchés extérieurs. Le mouvement des affaires aux Etats-Unis, dont le ralentissement a eu des répercussions sur notre propre économie, s'est de nouveau accéléré au cours des derniers mois de l'année. Il y a donc lieu de croire que nos échanges avec notre principal marché reprendront le terrain perdu.

(Suite à la page 10)



Gérard Brady, directeur de l'« Homme libre » de Drummondville et ancien président de l'Association des hebdomadaires de langue française, est l'animateur d'une nouvelle série d'émissions, connues sous le nom de Revue des hebdomadaires entendues sur les ondes du réseau Français de Radio-Canada, tous les dimanches de 1 h. à 1 h. 15. La Revue des hebdomadaires est mise en ondes par Pierre-Etienne Chayer, du service des causeries de Radio-Canada, (assis) photographié ici en compagnie de M. Gérard Brady.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



TRENTE-SEPTIEME PROBLEME

- Horizontalement**
- Action de parvenir à destination — l'ête de rocher.
 - Aspect, manière de voir — Cime
 - Enlever arracher — Article simple.
 - Obtenu — Petite rue.
 - Exsudat pathologique — Note de la gamme — Changement de plumage.
 - Metal précieux — Article simple — Femme remarquable par sa grâce et sa bonté — Pronom personnel
 - Note de la gamme — Patriarche — Application des connaissances à la réalisation d'une conception.
 - Deux consonnes nasales — Le petit de la vache — Rambeau impartialement élagué
 - Unité de poids pour peser l'or et les diamants — Matière inflammable et visqueuse qui découle de certains arbres
 - Mauvais usage d'une chose — Temps to verbe être.
 - Connu généralement — Terminaison d'infinitif
 - Négation — Sis — Usages
- Verticalement**
- Sautillon Angélique — Outil de fer aigu pour percer ou graver
 - Faus bruits qui courent contre quelqu'un — Symbole chimique du sodium — Pronom indéfini
 - Rassasiés — Visère située dans l'hypochondre gauche entre l'estomac et les fausses côtes.

CHAMBRE AVE
 AL AILE IN
 SCIE D HOTE
 EH RIEN TA
 NET NS SELO
 A RIS VA E
 THE UT VS E
 OST ENVERS
 ON AIS AMI
 TUB TOGE N
 RE LE NERF K
 OSSELETS AGE

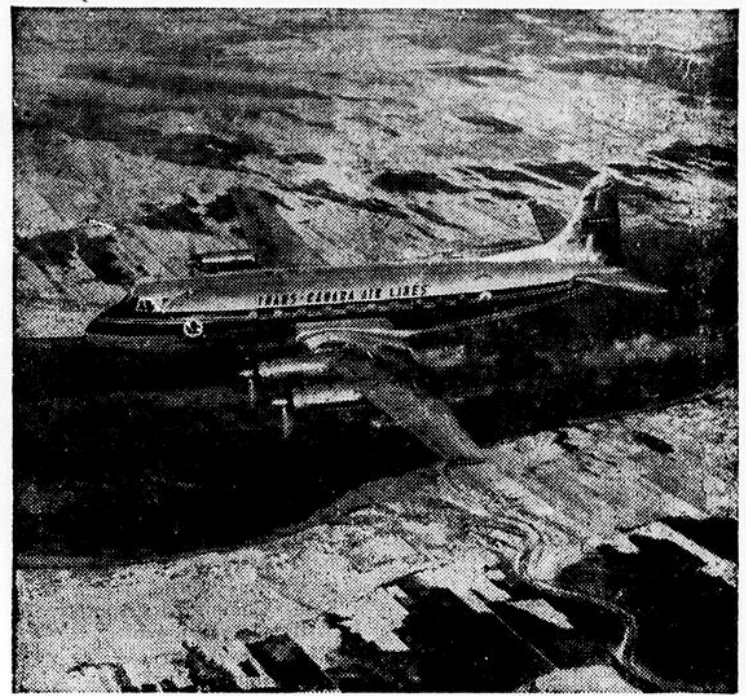
Causapsal

Baptême.— Odile et Carmelle, enfants de M. et Mme Odilon D'Astous (Bernadette Rioux), de Causapsal, annoncent la naissance d'une petite soeur baptisée le 6 janvier, par M. l'abbé J.-M. Desrosiers, vicaire, sous les prénoms de Marie-Suzanne. Parrain et marraine, M. et Mme Germain D'Astous, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adrien Fortin, tante de l'enfant.

Crêpes aux pommes

Si vous recherchez des idées nouvelles pour varier le menu de votre famille, les crêpes aux pommes sont l'article tout désigné. Elles sauront égayer vos repas d'hiver, mais elles sont délicieuses en tout temps, grâce à leur bon arôme et à leur saveur subtile de pommes cuites. Ce régal pour toute la famille se prépare en un rien de temps... servez-le au déjeuner, accompagné de saucisses et de sirop d'érable. De fait, ces crêpes aux pommes se servent à toute heure du jour et sont composées d'ingrédients toujours à la portée de la main.

- CREPES AUX POMMES**
- 2 tasses pommes tranchées mince
 - 1 c. à table de beurre
 - 1 c. à table de jus de citron
 - 1 tasse de farine tout usage
 - 2 c. à thé de poudre à pâte
 - 1 c. à table de sucre
 - 1/2 c. à thé de sel
 - 1 tasse de lait
 - 2 oeufs
 - 2 c. à table de beurre fondu
- Chauffer ensemble le beurre et le jus de citron. Ajouter les tranches de pommes. Brasser. Couvrir la casserole et laisser mijoter sur feu lent pendant 5 minutes.
- Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel. Brasser ensemble le lait, les oeufs et le beurre fondu. Ajouter les pommes chaudes et mélanger.
- Verser le mélange du lait sur la farine. Brasser le tout jusqu'à parfait mélange. Cuire comme une crêpe ordinaire. Si la crêpe est trop épaisse selon votre goût, ajouter à la pâte quelques cuillerées à table, à la fois, d'eau froide, jusqu'à ce que vous ayez obtenu le genre de crêpe que vous désirez. Servir avec mélasse ou sirop d'érable chauffé.



Suivant la route millénaire des premiers explorateurs, le nouveau Viscount d'Air Canada remonte le Saint-Laurent en direction de Dorval. Cet appareil sera le premier avion commercial à turbo-propulseur à entrer en service en Amérique du Nord. (Photo TCA)

Nouveaux marguilliers

Le 26 décembre dernier, à Ste-Florence, M. Adrien Bastien était élu marguillier pour remplacer M. Ernest Lévesque, dont le mandat d'office était expiré.

A Cacouna, le nouvel élu est M. Robert Grandmaison.

A Ste-Flavie, M. Thiribe Jalbert a été élu au conseil de fabrique pour succéder à M. André Deschênes, marguillier sortant de charge.

A Padoue, M. Désiré Lavoie a été nommé marguillier pour remplacer

M. Ludger Caron dont le mandat d'office était expiré.

A Ste-Luce, M. Jean-Marie Desrosiers a été élu marguillier pour succéder à M. Adjuotor St-Laurent, sortant de charge.

A Ste-Odile-sur-Rimouski, le successeur de M. Rémi Morissette, marguillier sortant de charge, a été élu au jour de l'an en la personne de M. Louis Lepage.

A St-Fabien, M. Louis Fournier, cultivateur, du 3e rang, a été nommé marguillier en remplacement de M. J.-R. Belzile, sortant de charge.

A Lac-des-Aigles, M. Napoléon Ouellet, cultivateur, remplacera M. Auguste Rioux, marguillier sortant de charge.

BENOIT FILLION
NETTOYEUR
 Satisfaction garantie
 Téléphone : 875 40 St-Georges
MATANE.

LÉGÈRETÉ

Voici une nouvelle bière...
 une vraie bière, qui est
 à la fois plus légère et
 mieux équilibrée!



La Bière Dorée de Molson est légère... mais elle n'en conserve pas moins les qualités de "saveur" et de "vigueur" que garantissent nos 169 années d'expérience dans l'art de fabriquer des bières de haute qualité.

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

SAINT-ANACLET

Baptêmes.— Marie-Lise-Ginette, née le 20 décembre, enfant de M. et Mme Hervé Ross (Thérèse Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagnon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Charles Dubé, de Luceville, tante de l'enfant.

— Joseph-François, enfant de M. et Mme Simon-Jude Ruest (Jeannine Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Hector Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Paul-Emile Ouellet, grand-mère.

Va-et-vient.— Mlle Cécile Pineau, de Rimouski, a passé la période des fêtes chez sa soeur, Mme Fernand Heppell.

— M. Denis St-Laurent est de retour de Montréal.

— M. et Mme Louis Paradis et leur bébé, Jean-Louis, de Rimouski, en visite chez M. et Mme Edmond Lavoie.

— M. et Mme Gabriel Gagnon, de Québec, ont visité M. et Mme Willie Roy et M. et Mme Sarto Gagnon, à l'occasion du nouvel an.

— M. et Mme Charles Fournier, de Murdochville, Gaspé, ont visité leurs parents de St-Anaclet, Rimouski et St-Fabien.

— Mlle Rose-Anne Heppell, de Rimouski, a passé la période des fêtes chez ses frères, MM. Armand, Ls-Philippe et Charles-Ed. Heppell.

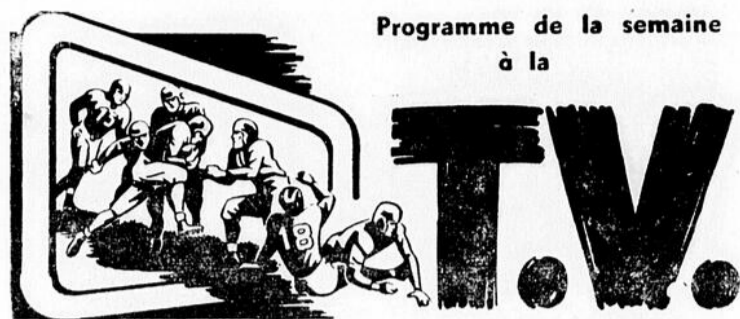
— Mlle Marthe Claveau ainsi que son frère Victorin, de Montréal, ont visité leur mère, Mme A. Claveau, à l'occasion des fêtes.

— MM. Isidore-J. Banville et Honorius St-Laurent, employés à Shawinigan, ont passé le jour de l'an dans leur famille respective.

— M. Raymond Ruest est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours chez son père, M. Arger Ruest, et autres parents.

— MM. Albert St-Laurent et Léo Julien sont retournés à Baie-Comeau après avoir passé la période des fêtes dans leurs familles.

— Mlle Imelda Lévesque, de Dalhousie, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Isidore Lévesque.



Programme de la semaine à la

T.V.

HORAIRE CJBR-TV

VENDREDI, 14 JANVIER

7.00 Télé-Journal
7.05 Actualités de Radio-Canada
7.15 Dorval prévoit
7.20 En vedette
7.25 Colonne des Sports
7.30 Science en pantoufles
8.00 Court métrage
8.15 Actualités régionales
8.30 Anne-Marie
9.00 Conférence de presse
9.30 A l'Auberge
10.00 Fête au Village
10.30 Dernière édition

SAMEDI, 15 JANVIER

7.30 Opérette
8.00 Variétés
8.15 Invités du Samedi (studio)
8.30 Regards sur le Canada
9.00 Fantaisies canadiennes
10.00 Pot Pourri du bon vieux temps (studio) — Ensemble Bossé — Equipe Gens — Joie — Hôtesse — Bernadette Tremblay
10.30 Film
11.00 Dernière édition

DIMANCHE, 16 JANVIER

5.00 Eaux vives—P. Emile Legault
5.30 Pépino et Capucine (enfants)
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-Journal
7.05 Actualités régionales (Guy Ross)
7.15 Digeste sportif (C. Pearson)
7.30 Manteau d'Arlequin (J. Doat)
8.00 Toast of the town (Ed. Sullivan). Présenté par Mercury-Lincoln-Meteor
9.00 Nez de Cléopâtre — Questionnaire dirigé par Roger Duhamel et commandité par Singer Sewing Machine
9.30 Télé-Théâtre
11.00 Dernière édition

LUNDI, 17 JANVIER

4.00 Votre menu (Angèle Landry)
5.30 Récits du Père Ambroise
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-Journal
7.05 Colonne des sports
7.10 Dorval prévoit
7.15 Sur le vif
7.30 14, rue de Galais
8.00 Nouvelles régionales
8.05 Actualités de Radio-Canada

8.15 Images musicales
8.30 Quat' fers en l'air (G. Gélinas)
9.00 Libérence
9.30 Porte ouverte
10.00 Théâtre au coin du feu
11.00 Dernière édition

MARDI, 18 JANVIER

5.30 Boutique fantasque
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-Journal
7.05 Colonne des sports
7.10 Dorval prévoit
7.15 En vedette
7.30 Images d'art
8.00 Nouvelles régionales
8.05 Actualités de Radio-Canada
8.15 Chansonnettes (Guy Madore)
8.30 Le Survivant
9.00 Pick the stars (Can. Packers)
9.30 CBC news magazine
10.00 A être communiqué
11.00 Dernière édition

MERCREDI, 19 JANVIER

4.00 Votre menu (Angèle Landry)
5.30 Ile au trésor
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-Journal
7.05 Colonne des sports
7.10 Dorval prévoit
7.15 Mon pays
7.30 Reflets
8.00 Nouvelles régionales
8.05 Actualités de Radio-Canada
8.30 Film
9.00 Votre soirée de lutte — Brasserie Dow — Commentaires de Michel Normandin
10.00 C'est la loi
10.30 Dernière édition
10.35 Fermeture

JEUDI, 20 JANVIER

5.30 Alan Mills
6.00 Mire et musique
7.00 Télé-Journal
7.05 Colonne des sports
7.10 Dorval prévoit
7.15 Jeannot et Jeannette (Raymond Fafard)
7.30 Les idées en marche
8.00 Nouvelles régionales
8.05 Actualités de Radio-Canada
8.15 Images musicales
8.30 L'Heure du concert
9.30 Victory at sea — Documentaire sur la guerre 1939-45
10.00 Théâtre au coin du feu — Nuits d'alerte
11.00 Dernière édition

Rimouski Jr 6, Mont-Joli Jr 3

Benoît Moreau a pris figure de héros, mardi soir, au Colisée de Rimouski, en enregistrant trois points pour conduire le Rimouski Jr à une victoire de 6 à 3 aux dépens du Mont-Joli Jr. C'était leur première partie à Rimouski.

Environ 350 amateurs assistaient à cette rencontre marquée de six punitions et d'une couple d'échauffouées qui, heureusement, conduisaient les belligérants vers le pénitencier.

Georges Gagnon a été sensationnel dans ses filets alors qu'il sauva la situation plusieurs fois, lorsque les jeunes Mont-Joliens arrivèrent seuls devant lui.

Dans la deuxième période, les hommes de Dan Janelle évoluèrent avec beaucoup plus de brio que dans les deux autres, car ils comptèrent leurs trois buts dans cette période.

Comme commentaire spécial, ajoutons que ces jeunes promettent beaucoup et qu'ils méritent l'encouragement du grand public sportif.

SOMMAIRE

Rimouski Jr: but: Gagnon, G.; défenses: Verreault, L., Tremblay, G., Dionne, G., St-Laurent, G.; avants: Lepage, J.-E., Dionne, N., Beupré, R., Moreau, B., Lebel, E., Beupré, R., Tremblay, P., Proulx, P., Doucet, P., Michaud, J. Entraîneur: Roger Jodoin.

Mont-Joli Jr: but: Larouche, G.; défenses: Bernier, L., Arseneault, R., Dumais, B., Gagnon, R., Ouellet, M.; avants: Dubé, R., Ross, G., Verreault, G., Côté, R., Ross, B., Langlois, Y., Pineau, G., Deschênes, G., Doyer, C. Entraîneur: Dan Janelle.

Première période

Rimouski: Moreau 3.28
Lebel
Rimouski: Moreau 14.43
Dionne

Deuxième période

Rimouski: Beupré 6.06
Dionne, Tremblay
Mont-Joli: Pineau 8.26
Ouellet
Rimouski: Lepage 12.35
Beupré
Mont-Joli: Pineau 14.41
Mont-Joli: Ross 16.56
Punitions: Deschênes, 5.45; Tremblay, G., 10.10.

Troisième période

Rimouski: Moreau 10.39
Tremblay, G.
Rimouski: Lepage 13.58
Beupré, Richard
Punitions: Tremblay, G., 6.15; Ross, B., et Beupré, Réal, 9.51; Lebel, E., 16.44.

RIMOUSKI 12, CAUSAPSCAL 7

Samedi soir, le 8 janvier, les Feuilles d'Erable de Rimouski recevaient les Pirates, de Causapsal, au Colisée. Environ 800 spectateurs virent le Rimouski faire allumer la lumière rouge 12 fois tandis que les Pirates y allèrent de 7 fois.

Au cours de cette rencontre, dénuée de toute rudesse, nous avons vu Jodoin, Fillion, Béchard, Lamirande, Corbin y aller à tour de rôle et les Pirates ne semblaient pas de taille à affronter les attaques répétées du Rimouski malgré le renfort reçu d'un des nôtres, Philippe Brillant, qui endossait le gilet des Pirates. Excellent joueur et très bon compteur dans les parties auxquelles il a pris part depuis le début de l'hiver.

Lamirande, du Rimouski, ouvrit la feuille de pointage à 5.12 alors qu'il convertit en but une magnifique passe de son coéquipier Jodoin. Fillion et Corbin comptèrent dans cette première période. Brillant, des Pirates,

réussit un but à 14.42 pour mettre fin à cette période qui se termina 4 à 1 en faveur du Rimouski. Berger attrapa une punition pour avoir fait trébucher un adversaire à 10.01.

Au deuxième engagement, le jeu fut un peu plus partagé, car les clubs en présence réussirent deux buts chacun, pour porter le compte à 6 à 3. Ce fut au tour de Jules Bellavance de prendre le chemin du pénitencier à 3.49 pour avoir fait trébucher également.

A la troisième strophe, une avalanche de points devait être enregistrée de part et d'autre. En effet, 10 buts furent marqués, et c'est Marcel Béchard qui déclencha l'attaque à 1.32 pour se continuer au rythme de deux points presque à toutes les deux minutes. Ce fut vraiment un petit jeu pour le Rimouski, malgré qu'il n'avait que 11 joueurs en uniforme. Du côté des perdants, Pelletier et Samson se signalèrent tout particulièrement. Pelletier obtint 2 buts et 2 assistances tandis que Samson décrocha 3 assistances.

SOMMAIRE

Rimouski: but: Daigneault, G. Défenses: Lavoie, P., Janelle, D., Bellavance, J., Bellavance, G. Avants: Lamirande, M., Fillion, D., Corbin, V., Béchard, M., Berger, R., Jodoin, R.

Causapsal: But: Bourgie, B. Défenses: Gagnon, M., Morneau, F., Pélouquin, R. Avants: Samson, N., Blais, J.-S., Pelletier, L., Lepage, B., Picard, B., Clément, B., Lavoie, J.-R., Lévesque, Y., Potvin, G., Brillant, Ph.

Première période

Rimouski: Lamirande 5.12
(Suite à la page 7)

LES QUILLES

Moyenne des équipes mixtes

Moy.	J
Armand Pelletier	138.7 27
Bertrand Martin	138.1 27
Louis Bouchard	136.6 24
Yves Banville	135.5 24
Gilles Bernier	132.1 21
Eudore St-Pierre	123.7 15
Miville Gauthier	123.6 12
Claude Gagné	120.0 23
J.-Marc Dionne	116.0 24
Robert Métivier	115.6 27
Clément Dionne	114.7 27
Guildo Hébert	106.9 6
Paul Dion	102.1 9
Mme Estelle Pelletier	120.0 27
Lucille Gauthier	115.0 27
Mme Yvette Sirois	111.9 21
Carmen Martel	106.6 21
Pâquerette Banville	102.0 24
Anita Gagné	100.8 24
Liette Thibault	92.7 18
Ghislaine Gagné	96.0 6

Equipes indépendantes junior

Moy.	J
Gilles Talbot	125.5 21
Maurice Tremblay	122.0 24
Guy Imbeault	115.4 27
Robert Métivier	114.9 24
Claude Bernier	114.6 6
J.-Yves Talbot	111.5 27
Victor Bernier	106.8 27
Rodrigue Gauthier	108.1 6
Wilbrod Létourneau	101.1 12
Jean Rioux	99.6 18
Maurice Marmen	99.6 15
Léo Desrosiers	96.1 9
Suzanne Dionne	102.0 27
Gisèle Castonguay	99.9 24
Carmelle Bélanger	92.3 27
Suzanne Vézina	92.1 27
Aimée-R. Raymond	90.6 15
Claire Fontaine	80.0 24
Lucille Lafontaine	79.5 24
Claire Rivard	63.5 21

Position des équipes mixtes

J	G	Total
Bijouterie Fillion	27	18 15938
Ch. de Colomb	27	18 15638
Café aux Délices	27	9 14930
Laiterie de Matane	27	9 14790

Plus haute moyenne des hommes: Armand Pelletier, 138.7 (sur 27 parties jouées). Plus haut simple: Butch Bouchard, 217. Plus haut triple: Bertrand Martin, 515.

Plus haute moyenne des dames: Mme Estelle Pelletier, 120.0 (sur 27 parties jouées). Plus haut simple, 172, et plus haut triple, 429, également par Mme Estelle Pelletier.



RIMOUSKI

"Des spécialistes à votre service" pour

TAPIS

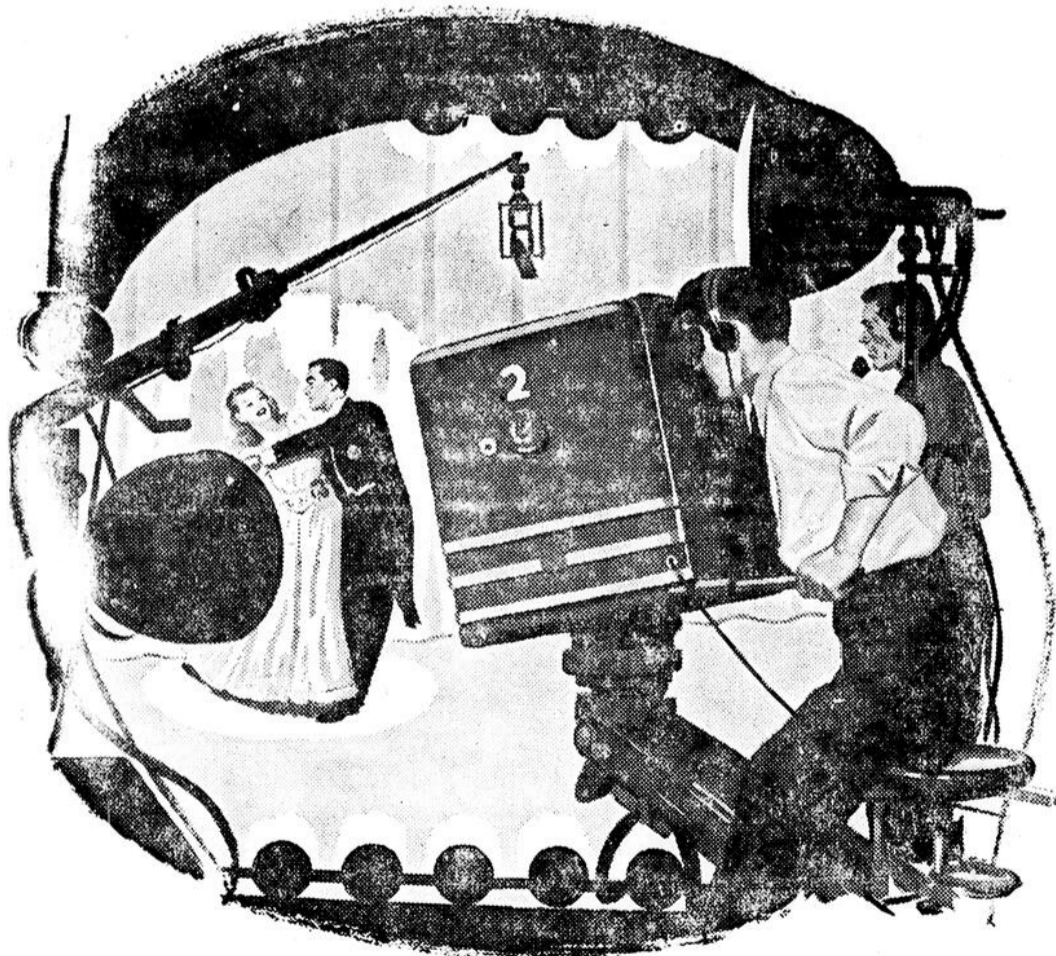
DECORATION intérieure

MEUBLES exclusifs

faits sur commande

DRAPERIES sur mesures

REMBOURRAGE MEUBLES et MATELAS



Caméra à l'oeuvre dans un studio de télévision

AU SEMINAIRE DE RIMOUSKI
Mardi, 25 janvier, à 8.30 p. m. précises.

Pierre BRABANT

PIANISTE

Les billets sont en vente chez Léon Caron, tél. 2562 et à la Procure du Séminaire, tél. 2310.

\$1.25 — \$1.00 — \$0.75

M. Théophile Bélanger, de Biencourt, meurt tragiquement

M. Théophile Bélanger, citoyen de Biencourt, est décédé tragiquement alors qu'il travaillait aux chantiers de la Cie Fraser, au camp forestier de M. Georges Dickenson, à une

vingtaine de milles de Biencourt. La victime était à faire partir le moteur d'un camion à l'aide d'une manivelle lorsque celle-ci rebondit soudainement et frappa au cou M. Bélanger, lui tranchant une veine. Comme on se trouvait loin des secours immédiats qui auraient été nécessaires, le blessé a succombé vingt minutes plus tard, avant l'arrivée du médecin et d'un prêtre.

Agé de 52 ans, M. Théophile Bélanger était l'époux de Mme Oliva Dubé, qui lui survit ainsi que cinq enfants.

A l'enquête du coroner qui fut tenue par le Dr Fortin, de Cabano, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Rimouski...

(Suite de la page 6)

Jodoïn	
Rimouski: Fillion	6.00
Corbin, Béchard	
Rimouski: Corbin	12.23
Fillion, Béchard	
Rimouski: Jodoïn	14.30
Berger, Bellavance	
Causapsal: Brillant	14.42
Lévesque, Clément	
Punition: Berger	
Deuxième période	
Causapsal: Lévesque	4.29
Clément, Féloquin	
Rimouski: Lamirande	9.58
Bellavance, G., Jodoïn	
Rimouski: Fillion	14.04
Corbin, Béchard	
Causapsal: Pelletier	16.36
Lavoie, Samson	
Punition: Bellavance, J.	
Troisième période	
Rimouski: Béchard	1.32
Corbin, Fillion	
Rimouski: Corbin	6.17
Fillion, Bellavance, J.	
Rimouski: Corbin	7.48
Fillion, Béchard	
Rimouski: Lamirande	8.05
Berger, Jodoïn	
Causapsal: Pelletier	9.03
Samson	
Causapsal: Morneau	10.25
Pelletier, Péloquin	
Rimouski: Fillion	13.18
Lavoie	
Rimouski: Lamirande	16.09
Berger	
Causapsal: Lavoie	18.05
Potvin, Samson	
Causapsal: Picard	18.58
Lepage, Pelletier	
Arrêts: Daigneault, 20; Bourgie, 25.	
Arbitres: Roger Charette et Roger St-Pierre.	

PADOUE

Va-et-vient.— M. l'abbé Oscar Thibault, vicaire à St-Robert, M. Emile Thibault, de Rimouski, M. et Mme Hervé Lévesque, de St-Robert, étaient en visite chez leurs parents, à l'occasion des fêtes.

— M. et Mme Bernard Brousseau et leurs enfants, de Ste-Angèle, en promenade chez M. et Mme Paul Brousseau.

— Mme Pierre Mimeault, de St-Octave, Mme Maurice Bouillon, de Trinité-des-Monts, visitaient leur frère, M. Florian Boucher.

— M. et Mme Zéphir Thibault, M. Hermel Thibault, Mlle Emélia Thibault, M. et Mme Odilon Pelletier étaient de passage à St-Damase pour assister au service anniversaire de M. Auguste Lavoie.

— Mme Jos. Carroll, de Sayabec, visitait, dernièrement, ses parents.

— M. Pierre Mimeault, de St-Octave, chez sa soeur, Mme Philippe Nadeau.

— Mme Alexis Otis était récemment en promenade à Baie-Comeau.

— Mlles Jeannette Otis et Emérentienne Santerre, institutrices, se sont rendues à Price et Rimouski, ces jours derniers.

VOYAGER, C'EST SE CULTIVER



La femme-aviateur Joyce Warrington, de Beaverville (C.B.), qui sert présentement dans la Division aérienne du CARC en Europe, ne semble aucunement perplexe devant les quinze devises différentes qu'elle nous fait voir. Tous les membres du CARC qui sont envoyés outre-mer finissent par connaître et par employer l'argent des divers pays européens. La jolie Canadienne nous montre un chèque de voyage américain, des francs français, des francs belges, des francs luxembourgeois, le papier-monnaie des forces armées britanniques, des marks allemands, des livres italiennes, un dollar américain, des drachmes grecques, des florins hollandais, une livre anglaise, un certificat de paiement militaire des forces américaines, un dollar canadien et des pesetas espagnoles.

(Photo de la Défense nationale)



LA CARIE DENTAIRE EST UN FLEAU UNIVERSEL

Les dents sont la partie la plus dure du corps humain. Des années après la mort, elles subsistent intactes alors que les os ne sont plus que poussière.

Et voilà qu'au cours de la vie, ces mêmes structures si résistantes se révèlent, de toute l'anatomie humaine, les plus sujettes au délèbrement.

Aujourd'hui, au Canada, la carie dentaire est le mal le plus répandu. Il atteint environ 95 pour cent des individus et occasionne des frais pour soins professionnels d'une valeur de près d'un milliard de dollars. Chez la population enfantine, on a relevé environ 300 millions de cavités dentaires et leur nombre s'accroît au rythme de 40 millions par an.

Une enquête menée il y a quelques années, chez les enfants de 2 ans, révéla qu'un enfant sur deux avait au moins une dent cariée. Tout adolescent de 16 ans, a, en moyenne, sept dents permanentes cariées, extraites ou obturées.

Les bactéries sont responsables, dans une grande mesure, de la carie des dents. Un nombre incalculable de bactéries vivent dans la bouche. Elles se nourrissent de débris d'aliments qui séjournent dans les interstices des dents, ou sur les surfaces rugueuses de certaines dents.

Dans le processus de leur alimentation, elles produisent des acides qui dissolvent l'émail de la dent, en particulier là où elles se sont assemblées en plus grand nombre. Ces acides corrosifs perforent l'émail, pourtant le tissu le plus résistant du corps humain.

L'émail est un composé vitreux de phosphore, de calcium et de quelques autres minéraux et il couvre la dent à la façon d'un dé à coudre.

L'émail une fois rongé par l'acide, la dentine et la partie tendre de la dent, connue sous le nom de pulpe, sont vulnérables aux attaques de toutes sortes d'agents.

Lorsque la carie envahissante expose les nerfs dans la pulpe, ceux-ci émettent des signaux que le cerveau enregistre; c'est alors le début de douleurs souvent très pénibles.

Négligée l'infection gagne de proche en proche toute la pulpe, jusqu'à destruction complète et il s'ensuit généralement une infection: "abcès".

A l'ère de la télévision, où il est fait grand état de dents saines, la perte des dents cause à l'individu une grande infériorité psychologique. Rien ne contribue autant à la bonne santé, à la bonne apparence et au plaisir de vivre qu'une saine dentition. Des dents ternes et malpropres donnent une impression défavorable. Elles amoindrissent les chances des jeunes dans la conquête d'une situation enviable dans le monde des affaires ou des professions.

Des dents négligées non seulement nuisent à la bonne apparence mais aussi peuvent exercer une influence physique néfaste sur la santé. L'infection dentaire peut être une cause concurrente de nombreuses maladies. Elle peut envahir directement les sinus et être une cause fréquente de l'ostéomyélite des maxillaires.

Publié conjointement à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire et le Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Funérailles du Dr Maurice Sirois et de M. Fernand Langlois

En l'église Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli, avaient lieu, le 27 novembre 1954, en présence d'une foule considérable de parents et d'amis, les funérailles du Dr Maurice Sirois et de son beau-frère, M. Fernand Langlois.

La levée des corps fut faite par M. l'abbé Camille Michaud, curé de Price, et le R.P. Boisvert, curé de Mont-Joli, officiant au service, assisté comme diacre et sous-diacre du R.P. Painchaud, o.m.i., de l'Université d'Ottawa, confrère d'études du Dr Sirois, et de M. l'abbé Gabriel Langlois, vicaire à Price, cousin de la famille Langlois.

Assistaient au chœur, M. l'abbé Camille Michaud, curé de Price, M. l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole Technique de Rimouski, et les Pères Oblats de Mont-Joli.

La croix était portée par le Dr René Lepage, maire de Mont-Joli. Les porteurs, pour feu le Dr Sirois, furent les Drs Alfred Turcotte, H. Gauthier, médecin-directeur au sanatorium St-Georges, le Dr Gaston Beaulieu, de Rimouski, le Dr Lionel Jean, le Dr Gratien Marquis et M. le notaire Joseph Bérubé.

Les porteurs pour feu M. Fernand Langlois furent M. le notaire J.-M. Gagnon, Me Gérard Rheault, Me Guy D'Anjou, M. Gaston Lepage, M. Blaise Lavoie, M. Jean-Louis Pi-

neault. Conduisaient le deuil de feu le Dr Maurice Sirois, son père et sa mère M. et Mme Louis-Joseph Sirois accompagnés de ses petits-enfants Sonia et Richard Sirois, ses frères, le Dr Albani Sirois, Raymond Sirois et Paul Sirois; ses sœurs Mme Georges Sirois (Béatrice), Mme John Rioux (Rachel); ses beaux-frères, M. Georges-Edouard Sirois, M. John Rioux; sa belle-soeur, Mme Albani Sirois.

Conduisaient le deuil de feu M. Fernand Langlois, son père et sa mère, M. et Mme Jean-Baptiste Langlois, Mme Léon Langlois; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Hervé Levasseur (Estelle), M. et Mme Jean-Louis Laroche (Marthe), M. et Mme Henry Ross, M. et Mme Eddy Ross, M. et Mme Nelson Ross, Mlle Béatrice Ross, Mlle Lucienne Ross, ainsi que des oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux parents et amis.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Bissonnette & Frères, de Mont-Joli.

Nous réitérons aux familles affligées nos sincères condoléances.

SAINTE-LUCE

Mariage.— Le 29 décembre dernier, en l'église de Ste-Luce, M. Jo-

seph-Roger Racine conduisait à l'autel Mlle Marie-Thérèse McKinnon, g.m.g., de St-Patrice de Québec, fille de M. et Mme Adolphe McKinnon. M. Ralph McKinnon accompagnait sa soeur et M. Wellie Racine servait de témoin à son fils. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L. Beaulieu, curé. Après la cérémonie religieuse, il y eut banquet, au Manoir St-Laurent, à Luceville. Les nouveaux mariés partiront ensuite pour un voyage à New-York. Meilleurs vœux de bonheur.

Va-et-vient.— M. et Mme Roger Dion et leurs enfants ainsi que M. et Mme Jean Lavoie visitaient, dernièrement, M. et Mme Ls-de-G. Lavoie.

— La saison de navigation étant terminée, nos marins sont de retour dans leurs familles.

Hommes et femmes Vieux à 40, 50, 60

VOUS DESIREZ DE L'ENTRAIN?

Des milliers s'étonnent jusqu'à quel point Ostrex les a regaillardis. Si vous vous sentez vieux a-

près 40, parce que votre corps manque de fer. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Pour un renouveau d'entrain, de vigueur et de jeunesse, essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui. Toutes pharmacies.

Chartre, Samson, Beauvais, Belair & Cie

Comptables Agréés

Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or
54, Ave de la Cathédrale - Tél. : 2775 - RIMOUSKI.
BENOIT SYLVAIN, C. A. - TELEPHORE TREMBLAY, C. A.

Dr Paul Sarrasin

Chirurgien-orthopédiste
227 St-Jérôme, - Edifice Richard - Tél. 1055

Spécialité : fracture et maladie des os.
Heures de bureau:
2h. p.m. à 4h. p.m. — 7h. p.m. à 8h. p.m.
Le soir sur appointement

J.-ARTHUR DESJARDINS (Inc.)

Assurances Générales

Edifice de la Gare - - - Téléphone: 971
M A T A N E

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee

Bureau: Edifice de la Gare - Téléphone : 602
Résidence: 31 D'Amours - C. P. 409
M A T A N E

Téléphone : 287 MATANE 40, rue Soucy

BELANGER AUTOMOBILES ENRG.



VENDEUR AUTORISÉ
FORD — MONARCH — TRACTEUR
Pièces de rechange—Gros et Détail

La Compagnie d'Assurance-vie
Crown-Life | Antoine Harrison
agent

PONCHEVILLE — Tél. 25-a-11 — MATANE

ATTENTION

Votre bois de construction
au prix de gros chez
COTE & GODBOUT INC.

TROIS-PISTOLES et MATANE.
Signalez 688 Matane, demandez M. St-Hilaire
OU
150 Trois-Pistoles, M. Côté

Vous y trouverez du bois pour aussi peu que
\$35.00 le M. P.

CANADA 1954

L'édition française de la revue "Canada, 1954: situation actuelle et progrès récents", vient de paraître aux presses de l'Imprimerie Nationale.

Inaugurée en 1930, la série de revues annuelles Canada, rédigée à la Division de l'information, Bureau fédéral de la Statistique, présente chaque année au public canadien et étranger un tableau bien équilibré de la vie économique et sociale de la nation.

Sous une forme attrayante et à un prix accessible à tous, Canada 1954 s'adresse aux instituteurs et élèves des écoles canadiennes ainsi qu'aux hommes d'affaires, conférenciers et à tous ceux qu'intéresse le progrès du Canada.

"Canada 1954" brosse un tableau de l'édifice économique et social du Canada et met en lumière les aspects ou développements récents qui revêtent le plus d'importance. Les articles spéciaux de la présente édition qui portent sur la constitution et le gouvernement du Canada et les récents progrès industriels ne manqueront pas d'intéresser vivement tous les lecteurs.

La préparation et la disposition de la matière ainsi que le choix des illustrations font de "Canada 1954" une revue des plus élégantes.

335 pages. En vente chez l'imprimeur de la Reine, Ottawa. \$0.50.

● La Croix-Rouge canadienne maintient huit Centres d'accueil dans les hôpitaux des anciens combattants du pays.

La santé

L'ENSEIGNEMENT
DE L'HYGIENE

Les enfants d'aujourd'hui sont plus grands, plus robustes et en meilleure santé que ceux de la génération précédente. Il faut attribuer une bonne partie de ce progrès à un meilleur enseignement de l'hygiène chez les parents et chez le public en général. Les journaux, la radio, les films, les publications et les conférenciers diffusent des renseignements sur la prévention des maladies, sur le soin des enfants, sur le soin prénatal et postnatal, sur l'hygiène alimentaire et sur l'hygiène en général, afin d'aider à répandre des connaissances et rendre conscient du prix que l'on doit attacher à la santé.

L'ENTREPOSAGE DES FRUITS

Il faut toujours entreposer les chaux et de la lumière, et de fruits frais avec soin, à l'abri de la lumière à ce qu'ils ne risquent pas d'être meurtris. Afin d'obtenir le maximum de goût et de valeur alimentaire, on ne coupera et ne pèlera les fruits qu'au dernier moment.

PADOUE

— M. et Mme Zéphir Thibault et M. l'abbé Oscar Thibault ont visité leur tante, Mme Philéas Boucher, à l'hospice des RR. SS. du Clergé, au Lac-au-Saumon.

— M. et Mme Léopold Belzile, de Rimouski, chez M. et Mme J.-Bte Nadeau.

AVIS

Avis par les présentes est donné que les Commissaires d'Écoles pour la municipalité scolaire du village de Cap-Chat, et les Commissaires d'Écoles pour la municipalité scolaire de Ste-Anne-des-Monts village, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à la présente session, pour obtenir la passation d'une Loi les autorisant à imposer une taxe spéciale de vente de 2%, dans leur territoire respectif.

La Commission scolaire du Village de Cap-Chat,
Par: François Gagnon,
Secrétaire-trésorier.

La Commission scolaire de Ste-Anne-des-Monts village,
Par: Louis-Ph. Langelier,
Secrétaire-trésorier.

Fernand Morissette

Tél: 1039
ARPENTEUR GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
LOCAL 215, édifice de la gare
MATANE

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT

Téléphone: 69 — Case postale 100
207 St-Jérôme — MATANE

L.-de-G. Bélanger,

7, rue Bon PASTEUR, MATANE.

annonce à la population de Matane et des environs
la réouverture de son atelier de ferblanterie. Répara-
tions, ouvrages généraux au No 7, rue Bon Pasteur.

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

Dr MAURICE PIUZE

Heures de Bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.
Le soir : bureau le lundi, mercredi et vendredi.

124 Ave. St-Jérôme — MATANE

Dr Claude D'Amours

CHIRURGIEN-DENTISTE

3 rue Soucy - Téléphone : 805
MATANE

Heures de bureau : 9hrs à 12hrs a.m.—1h.30 à 5hrs p.m.
Samedi : 9hrs à 12hrs.—Le soir sur appointement.

JEAN LEBEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé

Chartered Accountant

145 Ave St-Jérôme Téléphone : 130
MATANE.

RODRIGUE COTE

NOTAIRE

Heures de Bureau :

9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.

Palais de Justice — MATANE

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD

Pontiac, Buick, Camions G.M.C.

Pièces de rechange G.M.C.

RESTAURANT RENDEZ-VOUS

REPAS A TOUTES HEURES

Spécialités : Smoked meat, spaghetti italien
hot-chicken et Bar-B-Q.

212 Ave St-Jérôme, MATANE Tél. 665-687

ETUDE SUR
Le Bas St-Laurent
par **Albert RIOUX**

Article No 8

Gardons notre capital humain

Il n'est pas normal qu'une région aussi jeune, si bien placée pour le trafic maritime, ferroviaire et routier, pourvue d'une grande variété de sols fertiles, ayant encore plus de la moitié de son territoire en forêt, ne puisse pas garder ses surplus de capital humain. C'est peut-être la région qui donne dans son ensemble les taux de natalité les plus élevés de la province. Les comtés de Matapédia et de Témiscouata dépassent 40 naissances au mille, alors que la moyenne provinciale se tient autour de 30. De 1941 à 1951, la population des cinq comtés de l'archidiocèse est montée de 157,322 à 182,952, une augmentation de 25,630. J'ai

calculé avec les chiffres les plus sûrs que la différence entre le taux de natalité et celui de la mortalité aurait donné une augmentation d'environ 40,000. Il faut donc conclure que plus de 14,000 personnes ont quitté la région au cours de ces derniers dix ans, soit plus de 1,400 par année. Pendant la même période, la population de l'île de Montréal est montée de plus de 200,000 et celle de Québec de 50,000. La plus grande partie de l'accroissement est venue de la campagne et le Bas Saint-Laurent a fourni sa quote-part.

L'établissement des jeunes

Quand je suis venu assister aux congrès diocésains de l'U.C.C. de 1928 à 1936, soit comme directeur, soit comme président général, Mgr

Courchesne ne manquait pas de me dire: "Parle de l'établissement des jeunes, c'est le grand problème du diocèse". C'est encore aujourd'hui le grand problème de l'archidiocèse.

Nos évêques, des hommes politiques, des économistes nous ont donné des mots d'ordre: "Emparons-nous du sol"; "Emparons-nous de l'industrie"; "Renforçons notre vie rurale". Il ne faut pas attendre des étrangers la restauration de notre économie. L'Etat doit favoriser l'efflorescence et l'épanouissement des petites patries, mais il ne peut pas se substituer aux initiatives locales. Chaque région doit se mêler de ses affaires, mais s'en mêler activement et intelligemment.

Caractère agricole-forestier**du Bas Saint-Laurent**

Les paroisses les plus vieilles et les plus prospères du Bas Saint-Laurent sont résolument tournées vers l'agriculture. Elles sont pourvues de tous les services et institutions nécessaires pour assurer leur développement. Mais elles ne comptent pas assez de fermes pour établir tout leur surplus. Quelles sont les possibilités de nouveaux établissements agricoles dans la région? D'après le dernier recensement fédéral, les fermes occupent une superficie de 1,612,000 acres dans les cinq comtés de l'archidiocèse sur une superficie totale de 4,700,000 acres. Supposons, en exagérant beaucoup, que les villes et villages prennent un million d'acres: il reste deux millions d'acres en forêt à part les boisés de fermes. Sur ces deux millions concédés aux compagnies forestières ou en terres de la Couronne, combien de paroisses nouvelles pourrait-on fonder? Je l'ignore complètement; les rapports sont contradictoires. Celui de la Commission Piché, en 1931, conclut qu'on pouvait constituer 31 paroisses sur le territoire inoccupé du seul comté de Rimouski et sur un sol arable plus fertile que celui des vieilles paroisses. Sept colonies nou-

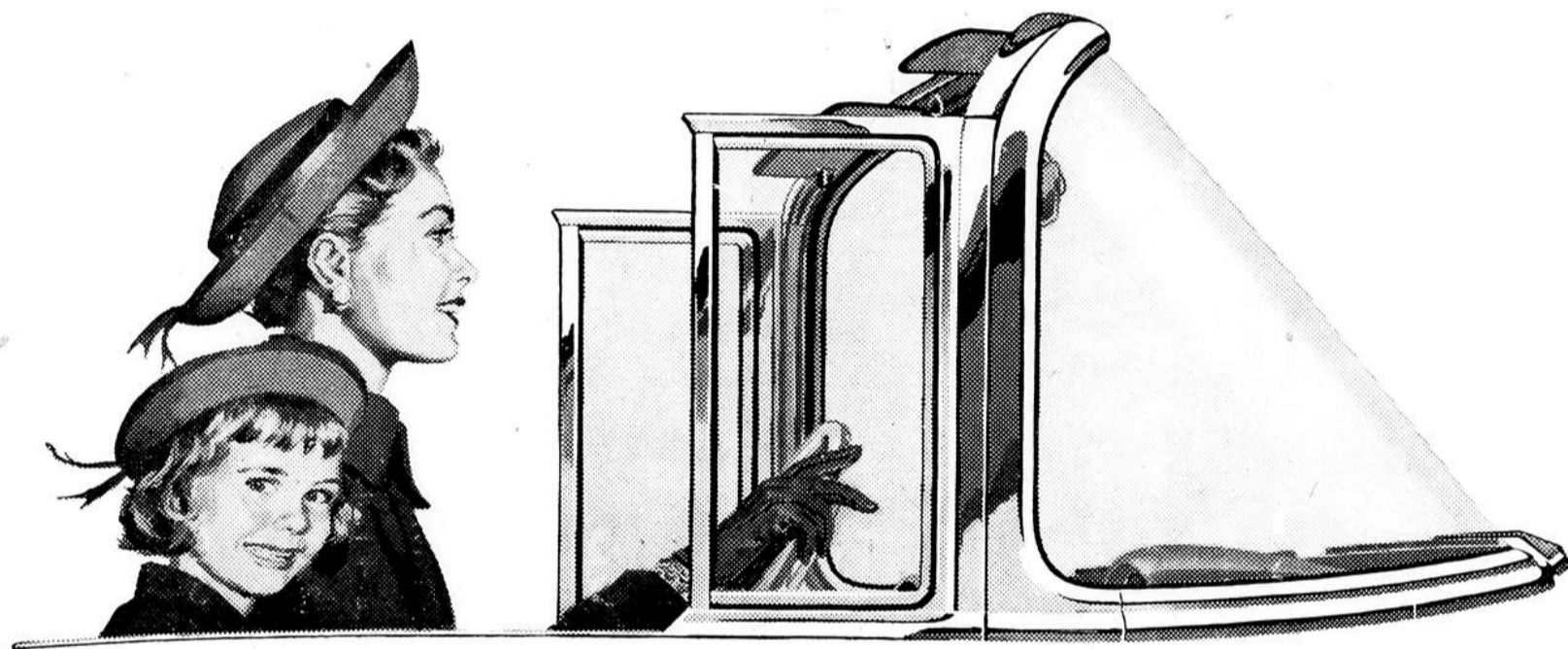
velles ont surgi dans le comté depuis 1951, mais il en resterait plusieurs à venir.

Le rapport de la Commission Minville, en 1945, insiste sur le double caractère agricole et forestier du Bas Saint-Laurent. Dans la majeure partie de la région, la forêt doit rester le complément de l'agriculture, en fournissant du travail aux fils de familles nombreuses durant la mortaison sur la ferme, aux jeunes ruraux sans métier qui veulent s'accumuler un pécule pour leur établissement, aux cultivateurs dont la terre ne donne pas un revenu suffisant pour les besoins de la famille.

Etablissement agricole-forestier

L'établissement mixte agricole et forestier est une formule qui pourrait s'appliquer dans une grande partie de la région. L'Etat devrait conserver et aménager des boisés, des réserves forestières sur les territoires impropres à l'agriculture partout où les conditions se prêtent à la coordination du travail de la terre et de la forêt. Le bois exploité et vendu en coopération, d'après un programme rotatif de coupe qui conserverait la forêt, serait une ressource d'appoint pour les cultivateurs et la vie économique de la région.

(à suivre)



Le SYMBOLE D'UNE ÈRE NOUVELLE

Ce pare-brise enveloppant, vraiment immense, dont la courbe se prolonge hardiment jusqu'aux montants verticaux, témoigne du fait que Chevrolet s'est libéré du passé pour lancer une ère nouvelle de l'automobile à prix populaire. Plus élégant, offrant une plus grande sécurité, ce pare-brise n'est pourtant qu'un élément de l'inédit de la Chevrolet 1955.

Oui, Chevrolet vous offre vraiment pour 1955 une formule inédite de l'automobile à prix populaire! Formule que symbolise le mieux, croyons-nous, l'étendue de son pare-brise qui élargit votre champ visuel et accroît votre sécurité en dégagant les coins. Mais il y a autre chose, bien autre chose encore.

Une idée toute nouvelle!

La Chevrolet Motoramic fait plus qu'élargir votre horizon par son pare-brise panoramique — elle élargit l'horizon même de l'automobile à prix populaire. Elle est le résultat d'une idée: qu'une voiture ne doit pas forcément être de prix

élevé pour offrir l'apparence, le roulement et la performance des voitures chères. Pour y parvenir, il a fallu réléguer nombre de traditions périmées. Mais Chevrolet possédait les ressources, le talent et le courage de rompre ainsi avec le passé.

Tout est nouveau dans la Chevrolet

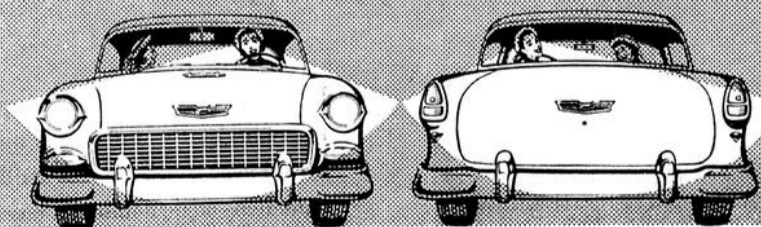
Tout en elle est nouveau—des pneus sans chambre à air jusqu'au toit surbaissé. Élégance inédite de la ligne effilée et fouguese! Puissance nouvelle du nouveau "Turbo-Fire" V8 et du nouveau Six Blue-Flame! Nouveau choix de

transmissions: nouvelle surmultiplication, Powerglide ultra-douce (facultative moyennant supplément) et une nouvelle boîte de vitesses standard! Nouveau roulement merveilleux! Nouvelle ventilation à prise d'air surélevée! Mais nous ne pouvons vous citer que quelques-unes des nouveautés.

Elle les surclasse toutes!

La Chevrolet surclasse même les voitures très coûteuses, sous plus d'un rapport! Venez la voir, prenez le volant — et vous comprendrez comment et pourquoi la Chevrolet Motoramic marque le début d'une ère nouvelle de l'automobile à prix populaire. Vous serez séduit!

Une meilleure vue de la route
à l'arrière comme à l'avant



PLUS QU'UNE VOITURE NOUVELLE
UNE NOUVELLE CONCEPTION DE
L'AUTOMOBILE À PRIX POPULAIRE

Tout est nouveau dans la



Une valeur General Motors

-----Voyez votre dépositaire Chevrolet----- *motoramic*

C-1155DF

P. E. BOUFFARD L'EE, MATANE

DE LA VISITE, CA FAIT TOUJOURS PLAISIR

Un malin a énoncé l'axiôme suivant : De la visite cela fait toujours plaisir; sinon quand elle arrive du moins quand elle part ! Cette boutade disgracieuse et contraire à l'hospitalité proverbiale des foyers canadiens-français peut cependant dans certains cas s'appliquer au bénéfice de la maîtresse de maison. En effet, l'apparition inopinée d'une visite au lieu de tourner à un tragique offre une occasion spéciale à la maîtresse de céans habile de démontrer sa souplesse et son talent. Le sursaut et le sentiment de panique de l'arrivée imprévue peut se transformer en un sourire épanoui de satisfaction à l'idée qu'on s'est tiré facilement et avec plaisir d'un devoir qui aurait pu devenir onéreux et même désastreux. C'est dans ce cas que la visite fait plaisir de l'arrivée au départ ou qu'au moins elle laisse un sentiment de satisfaction.

Pauvre maîtresse de maison, elle est toujours à l'oeuvre et à l'épreuve, et mériterait bien pour sa fidélité à ses obligations qu'on lui paie souvent des tributs de reconnaissance puisqu'elle est toujours là. Les fêtes viennent de lui demander un surcroît de besogne et de fatigues. Et voici maintenant le temps des réceptions du Carnaval. Pour elle pas de répit !

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, toujours à l'affût pour prêter main-forte au besoin, cette fois apportent des suggestions pour faciliter les réceptions à l'imprévu.

Au bon vieux temps

Dans le "bon vieux temps" alors que nos grand-mères ne bénéficiaient pas comme nous du service d'un congélateur, d'un frigidaire ou même d'une glacière d'été, on déposait les aliments dans des chaudières elles-mêmes suspendues sur l'eau dans le vieux puits; l'hiver, on alignait les "provisions" dans la "laiterie" froide. Le problème de la conservation était alors beaucoup plus complexe. Pourtant les réunions se multipliaient; les invités étaient nombreux, les visiteurs, même les passants, étaient certains d'être invités à se joindre à la table de famille. C'est que nos grand-mères s'aménageaient des cachettes, des réserves, afin de n'être pas prises au dépourvu.

Dans les tablettes haut perchées, à l'abri des regards gourmands et convoiteurs, s'alignaient les jarres, cruches de grès et de cristal et les boîtes métalliques avec croquignoles et galettes; sucre à la crème; pâtés et tartes congelés et empilés; dans un coin de l'armoire des pots de gelées et de confitures, des bouteilles de sirop de framboise, etc. Plus bas des chaudronnées de ragoût, de fèves au lard, de soupe aux pois; des pains de foie gras, de cretons, des plats de tête fromagée. A un moment donné, le rôti de lard, la graisse de rôti venaient s'ajouter à la file. C'est ainsi que nos grand-mères pouvaient avec des facilités limitées recevoir toujours aimablement et généreusement à leur table sans manifester de surcroît d'énervement ou de fatigue.

Aujourd'hui ?

Pourquoi la ménagère canadienne contemporaine, tout en restant de son temps, ne peut-elle s'inspirer de cet esprit des "réserves", en l'adaptant à nos facilités modernes ?

Au chapitre des viandes s'ajoutent le jambon cuit, les pains de viande, les galantines de veau, de langue, de porc. Le jambon cuit, le pain de viande peuvent donner un service chaud lors de la cuisson, refroidis ensuite ils se conservent bien au froid et restent là prêts à parer à toute éventualité, qu'on les serve froids ou qu'on les tranche et saute au beurre selon le goût et les circonstances. La galantine préparée des parties les moins dispendieuses du porc, du veau, se prête bien elle aussi à la préparation des repas "en un tour de main". A ces variétés de viande il ne suffit que d'ajouter les pommes de terre, les légumes crus ou cuits pour que, comme sous l'effet d'un coup de baguette magique, surgisse sur la table un repas délicieux et bien équilibré.

A l'enseigne des desserts, en plus des petits fours, des biscuits, des carrés aux fruits, des gâteaux et des tartes, il y a les poudings qui eux aussi peuvent, chauds ou froids, tour

à tour, agrémenter le repas improvisé. Qu'ils soient au rix, aux fruits, cuits au four ou à la vapeur, ils peuvent être tranchés froids et arrosés d'une bonne sauce chaude comme couronnement magnifique d'un repas. Combien de maîtresses de maison prévoyantes préparent aussi des croûtes de tarte cuites sans remplissage attendant de les garnir à volonté à quelques minutes d'avis d'une sauce cossetarde, de confitures, d'une gelée, de crème fouettée ou glacée.

Pour économiser temps, énergie, combustible, argent, la ménagère avisée combine un programme de cuisson de ces divers plats, viande et dessert de manière à ne manipuler les ingrédients et à n'utiliser le four qu'une seule fois. Faire d'une seule pierre plusieurs coups ! Ensuite elle sera prête et à l'aise pour faire partager les agapes familiales. C'est ainsi que la visite fait toujours plaisir quand elle part, du moins quand elle arrive !

Banque...

(suite de la page 4)

Toutefois, le Canada doit comp-

ter aussi avec les autres pays. Or le développement de la production dans l'ensemble du monde et la reprise de la concurrence internationale qui en résulte indiquent que la période d'après-guerre est close. On constate déjà que le retour d'un ordre de choses plus normal pose des problèmes qui exigent un effort de réadaptation. Les rajustements nécessaires, qui sont déjà commencés, devront se poursuivre dans plusieurs domaines, et nous sommes justifiés d'espérer qu'ils seront menés à bien d'ici quel-ques temps.

Si l'examen de la présente situation est propre à nous incliner à la prudence, il n'en justifie pas moins un optimisme raisonné au début de cette nouvelle année.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J.-Adjutor Amyot, l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Desureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été élu président et administrateur délégué de la Banque, et M. Charles Laurendeau et l'hon. Jacob Nicol ont été élus vice-présidents.

Au temps de Dollard des Ormeaux, un baril de poudre muni d'une mèche pouvait être un gage de sécurité, mais on sait quels dangers il offrait pour ceux-là même qui le lançaient. Et la portée de tels engins de défense était, forcément limitée.



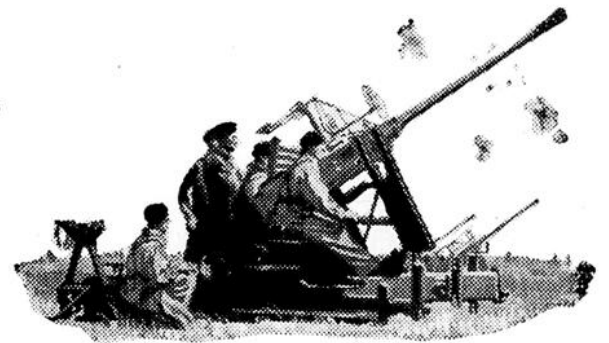
GAGE DE SÉCURITÉ



Pour prévenir ou repousser l'agression, l'Armée canadienne dispose aujourd'hui de l'armement le plus efficace et le plus perfectionné, gage de sécurité pour nos foyers.

A tout jeune homme énergique et intelligent, l'Armée canadienne offre l'occasion de se tailler une belle carrière au service de son pays. Elle vous donne une excellente formation militaire, vous apprend une spécialité technique, vous fournit gratuitement la nourriture, le vêtement, le logement, les soins médicaux et dentaires, ainsi qu'une foule d'autres avantages.

Pour un emploi stable dans des conditions agréables, pour l'occasion de travailler avec l'équipement le plus moderne qui soit, pour une vie dynamique et fière au service de votre pays — enrôlez-vous dans votre armée.



Le canon antiaérien Bofors, qui peut tirer plus que cent obus à la minute, a été utilisé avec succès par les artilleurs canadiens en de nombreux engagements.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 3, 3 Côte de la Citadelle, Québec. Tél.: 4-5940

ou

Centre de recrutement, Les Fusiliers du St-Laurent, Rimouski. Tél.: 3612



AL-25



Le Président d'Air Canada, M. G. R. McGregor, accepte le premier Viscount. Air Canada a commandé 22 de ces appareils à turbo-propulseurs ouvrant ainsi une nouvelle ère de l'aviation commerciale en Amérique du Nord. S. H. le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, était présent à cette cérémonie.

Montréal étant la première ville de l'Amérique à recevoir ce prestigieux avion. De gauche à droite : M. Drapeau, M. McGregor, le capitaine G. R. Bryce, de Vickers, M. G. R. Bryce, directeur général de Vickers, créateur de l'avion, et M. H. J. Symington, directeur des T.C.A. (Photo TCA)

Cours élémentaire en foresterie offert aux jeunes ruraux

En collaboration avec le service de l'Aide à la Jeunesse et la station forestière de Duchesnay, le bureau de Renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts offre un cours élémentaire de foresterie aux jeunes ruraux désireux de s'initier à la sage exploitation d'une érablière et d'une terre à bois.

Le cours se tiendra du 14 au 25 février, à Duchesnay, comté de Portneuf. Les leçons théoriques et pratiques porteront sur les sujets suivants : économie forestière, dendrologie, mesurage et séchage des bois, culture de l'érablière et de la terre à bois, reboisement, affûtage des scies, maladie des arbres et insectes forestiers, abattage et utilisation profitable des arbres, mise sur le marché des produits forestiers.

Sont admissibles au cours les sujets ayant 16 ans révolus et ne dépassant pas 30 ans.

Bien que la plupart des frais de transport et de logement soient payés par le service de l'Aide à la Jeunesse, tout élève admis au cours devra verser, à l'entrée, la somme de \$8.00 pour couvrir la différence entre le coût de la pension à Duchesnay et l'allocation accordée.

Comme le nombre de places est limité, on voudra bien s'inscrire le plus rapidement possible. Les jeunes des comtés de Rimouski, Rivière-du-Loup, Matapédia et Matane pourront se procurer des formulaires d'inscription à l'adresse suivante : M. Romuald Fournier, i.f., Bureau de Renseignements forestiers, Rimouski.

Sayabec

Pour les écoliers.— La Commission scolaire de Sayabec a accordé la somme de \$25 au club de hockey du collège. Le président, M. Oscar Bernier, a bien voulu contribuer à la formation de ce club, mais il a demandé aux élèves qui étaient venus solliciter de l'aide pécuniaire de s'efforcer de donner des notes record, aux concours du premier semestre. La Commission scolaire, a-t-il dit, est heureuse de contribuer et contribuera davantage à vos jeux en autant que vous donnerez le meilleur de vous-mêmes à l'étude, pour la bonne renommée de votre école supérieure.

Assemblée spéciale.— M. Gérard Smith, pro-maire, a présidé à une séance spéciale du conseil du village, en l'absence du maire Lacroix. Le conseil avait convoqué M. Jos. Gagné, de St-Moïse, pour signer un accord pour l'acquisition d'un lopin de terre nécessaire par le passage des tuyaux de l'aqueduc et la prise d'eau qui se fera sur la terre de M. Gagné. M. Sinclair, qui s'occupe du contrat du nouvel aqueduc, était présent à cette assemblée et a déclaré que le travail était très avancé et qu'il escomptait finir au début de l'an nouveau.

De passage.— Notre député, Me

de M. et Mme Charles Marin. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Martin. Porteuse, Mme Albert Otis.

— Joseph-Denis, enfant de M. et Mme Hilarion Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Lizotte. Porteuse, Mme Adhémar Fournier.

— Joseph-Aurélien, enfant de M. et Mme Elphège Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Dubé. Porteuse, Mlle Thérèse Roy.

— Marie-Brigitte, enfant de M. et Mme Lucien Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme William Fortin. Porteuse, Mme Rodolphe Marquis.

— Joseph-Régis, enfant de M. et Mme Philippe Bégin. Parrain, M. Honorius Bérubé; marraine, Mlle Simone Fournier. Porteuse, Mlle Collette Gauvin.

— Joseph-Jacques, enfant de M. et Mme Emile Charette. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Dumais. Porteuse, Mlle Emilienne Charette.

— Marie-Jacinthe, enfant de M. et Mme Léo Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Tremblay. Porteuse, Mme Léo Bernier. Officiant, M. l'abbé G.-Henri Tremblay, de Hearst, oncle de l'enfant.

Décès.— Mme Auguste Fiola, dé-

cédée à Sayabec, inhumée à Sayabec le 11 janvier.

— M. Elzéar Pineault, décédé à l'hôpital de Rimouski et inhumé à Sayabec le 10 janvier.

Services anniversaires.— Ont eu lieu en l'église de Sayabec les services anniversaires de Mme Vve Célestin Bérubé et de Mme Vve Jos. Côté.

Accidents.— M. Philippe Gagnon, maire de St-Cléophas, s'est échappé belle lorsque sa voiture à traction animale est venue en collision avec une auto à l'intersection d'une rue, dans le village de Sayabec. Le cheval de M. Gagnon a été projeté sur le pavé où il s'est causé une large blessure à la tête. Une partie de la voiture fut brisée de même que l'attelage. M. le maire ne reçut aucune blessure dans cet accident.

— Dimanche, après la messe, le camion de M. Elphège Pelletier a frappé la voiture de Mme Vve Lionel Demers. Le constable Robert Bouchard, qui se trouvait sur les lieux, a transporté Mme Demers chez le Dr Irénée Gagnon qui a ordonné son transport à l'hôpital de Rimouski. Madame Demers semblait souffrir de fractures de côtes et de l'avant-bras gauche. Madame Demers revenait de la messe et se

trouvait dans sa voiture en compagnie de son fils. L'état glissant de la route a été cause de l'accident.

SAINTE-FLAVIE

Naissances.— Marie-Bernadette-Jacinthe, enfant de M. et Mme Raymond Dechamplain. Parrain et marraine, M. et Mme Benoît Roussel.

— Marie-Louise-Ginette, enfant de M. et Mme Auguste Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme A. Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Simone, enfant de M. et Mme Edmond Roussel. Parrain et marraine, M. et Mme Ludovic Chouinard, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Fernand Chouinard.

— Marie-Thérèse-Francine, enfant de M. et Mme Clément Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Ross.

— Marie-Madone, enfant de M. et Mme Adrien Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Chouinard. Porteuse, Mme Adrien Pelletier, mère de l'enfant.

Va-et-vient.— MM. Jean-Louis, Gaëtan et Noël Smith, étudiants au Séminaire de Rimouski, ont passé les vacances de Noël et du nouvel an chez leurs parents, M. et Mme Louis Smith.

"M'SIEU"! elles sont imbattables



UNE bière incomparable! **UNE lager sans rivale!**

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

COMME ... CHRISTOPHE COLOMB, faisons un voyage aux Antilles.
En effet dès la semaine prochaine nous commencerons la publication d'une palpitante aventure. Nos héros sortent du Québec, ce qui va doubler l'intérêt de cette captivante histoire.

LA CAVERNE AU TRÉSOR.

UN JOURNALISTE DE QUÉBEC ET SA FEMME : GEORGE S. et CLAIRE TREMBLAY. DE CONCERT AVEC UN HERCULE DE CHICOUTIMI "PIT" OUELLET. FONT UNE DÉCOUVERTE FANTASTIQUE!

l'action et les personnages sont fictifs. Toute ressemblance de faits et de noms, n'est que pure coïncidence.

NE MANQUEZ PAS DE SUIVRE CETTE HISTOIRE TOUTES LES SEMAINES.

DE L'ACTION DE L'AVENTURE!

DU MYSTÈRE

TOUS DROITS RÉSERVÉS

TEXTE ET DESSINS DE ROBERTO WILSON

QUATRE MAIRES ELUS PAR ACCLAMATION DANS AUTANT DE PAROISSES DU COMTE DE RIMOUSKI - VOTATION LUNDI DANS 3 AUTRES

M. Armand Plante, qui fut élu maire du village de Bic, en juillet dernier, pour terminer le mandat de feu M. Nazaire Boucher, a été maintenu dans les mêmes fonctions. Hier, jour de la mise en nomination, il fut en effet réélu par acclamation pour un nouveau mandat. Du reste, il n'y aura pas tenue du scrutin dans cette municipalité, le lundi 17 janvier, les conseillers ayant été choisis hier avant-midi. Ce sont M. Ls-Philippe Archambault, réélu, MM. Onésime Gagnon et Georges Blais, élus, tous par acclamation. MM. Gagnon et Blais remplacent respectivement MM. Roland Lavoie et Philippe Dionne, conseillers sortant de charge.

M. Plante, qui était conseiller municipal depuis deux ans avant d'être porté à la mairie, réside à Bic depuis une vingtaine d'années et il occupe actuellement les fonctions de gérant au Garage Wilfrid Ouellet, de l'endroit.

Dans la municipalité de St-Jean-Baptiste (paroisse de Mont-Joli), c'est pour un 9e mandat que le maire, M. J.-Bte Beaulieu, a été réélu sans opposition. Des acclamations ont aussi confirmé la réélection des trois conseillers sortant de charge, MM. F.-X.

St-Laurent, au siège No 1, Ls-Philippe Beaulieu, au siège No 2, et M. Edelbert Caron, au siège No 3.

A Saint-Médard, M. François Rouleau, maire sortant de charge, s'est vu, une fois de plus, accorder la confiance des contribuables et a été réélu pour un 4e mandat consécutif. Là encore les électeurs n'iront pas aux urnes car M. Philippe Ouellet a été élu, au siège No 3, pour remplacer M. Alfred Gagnon, conseiller sortant de charge; M. Léo Ouellet a été réélu par acclamation au siège No 4, pour un second mandat, et M. Amédée Beaulieu a été élu sans opposition, au siège No 6, pour succéder à M. Rosaire Gagnon, dont le mandat était expiré.

Dans la municipalité de Fleuriault, ouverte en 1952 et qui compte néanmoins sa 3e élection, on est évidemment satisfait de l'administration de M. Albert Dubé, le "mairie-fondateur", qui a été réélu sans opposition pour un 3e mandat. Les conseillers sortant de charge, MM. Paul Jalbert, Louis Lévesque et Napoléon Banville, ont également été réélus par acclamation.

Par contre, il y aura votation dans trois autres paroisses du comté de Rimouski où les élections municipales

ont également lieu en janvier.

Dans la municipalité de N.-D.-des-Neiges, paroisse de Trois-Pistoles, M. Joseph-Jules Rioux devra lutter contre M. Jean-Eugène Rioux pour conserver son siège de maire. Sont en lice, pour le siège No 4, MM. Lucien Belzile et Robert Belzile, le conseiller sortant de charge, H. Pierre Belzile, s'étant retiré de l'arène municipale; au siège No 5, MM. Paul Rioux et Ls-Philippe Pelletier se font la lutte pour succéder à M. Hippolyte Rousseau, conseiller sortant de charge, qui ne se représente pas; MM. Eloi Bélanger et Léandre Bélanger ont tous deux posé leur candidature pour le siège No 6, laissé libre par le conseiller sortant de charge, M. Alphonse Rioux.

A Lac-des-Aigles, M. Roland-C. Ouellet, maire sortant de charge, a pour adversaire M. Isidore Morin.

Au siège No 1, le conseiller sortant de charge, M. Louis Bélanger, se retire. Les deux candidats en lice sont MM. Napoléon Dubé et Roland Drapeau. Il y a eu deux élections par acclamation: au siège No 2, M. Lucien Ouellet succède à M. Téléphore Landry et, au siège No 3, M. Adrien Dubé succède à M. Romuald Bellavance.

annonces classées

A VENDRE: maison située à 14, rue Thibault, Matane, près de l'hôtel, 10 pièces. Pour visiter, s'adresser à M. Geo. Simard, 16, rue Thibault, tél. 941, Matane.

A VENDRE: maison de 28 x 70, 3 étages, 7 locataires. Logement libre à l'acheteur. S'adresser à l'hôtel Belley, Matane.

A LOUER: entrepôt, usage général, situé à 57, rue Fraser, Matane. S'adresser à Henri Jacob, Rimouski.

A LOUER: logement de deux pièces, chauffé. S'adresser à l'hôtel Belley, Matane.

A LOUER: logement. S'adresser à 11, St-Georges, tél. 156, Matane.

A LOUER: logement. S'adresser par téléphone à 725, Matane-sur-Mer.

A LOUER: 5 pièces situées à 94-96 St-Christophe. S'adresser à 42, St-Christophe, à Mme Anderson, Matane.

A LOUER: logement de 3 pièces, situé sur la rue McKinnon. Pour informations, s'adresser par téléphone à 1048, Matane.

A LOUER: un logement de 6 pièces. S'adresser à la Boulangerie Pelletier.

VOUS CHERCHEZ depuis longtemps un logement de 5 ou 6 pièces, beau, très bien fini, ensoleillé, avec chambres spacieuses, eau chaude et froide, à prix raisonnable? Vous le trouverez en vous adressant à M. Ls-Philippe Meunier, C. P. 24, tél. 406, Matane.

VOULEZ-VOUS DEVENIR BILINGUE en peu de temps? Apprenez l'anglais par la méthode ultra-rapide de Mlle Marceline Roy. Pour informations s'adresser à 58½, rue de la Fabrique, tél. 1025w. Ouverture des cours privés le 10 janvier 1955.

HOMMES DEMANDES
BONS VENDEURS demandés immédiatement dans la ville de MATANE pour vendre nos 225 produits connus, aimés du public: articles de toilette, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Gagnez de \$50 à \$75 par semaine. Excellente proposition. Commission avantageuse. Spéciaux GRATIS chaque mois. \$18 requis. JITO: 5130, St-Hubert, Montréal.

AMBITIEUX? Désireux d'assurer votre avenir? Il ne vous en coûtera pas un sou pour connaître nos conditions car nous vous rembourserons votre timbre. Ecrivez dès demain à FAMILLEX, 1600 Delorimier, dépt. Z, Montréal.

Projet de loi soumis par la St-Jean-Baptiste Diocésaine de Rimouski

Pour donner force de loi à l'entraide du Bas St-Laurent
Un projet de loi est actuellement devant l'Assemblée Législative de la province de Québec.

A Ste-Françoise, M. Alphonse Lévesque, maire sortant de charge, se voit disputer son siège par M. Charles-Eugène Rioux. Il y a également lutte pour les sièges de conseillers. Les adversaires sont M. Willie Ouellet, sortant de charge, et M. Adélaïde D'Auteuil, cultivateur; MM. Joseph Ouellet, industriel, et Joseph Rioux, menuisier; MM. Roméo Drapeau et Amédée Jean, cultivateurs.

M. P. Castonguay réélu maire des Boules

Dans la municipalité des Boules, comté de Matane, le maire sortant de charge, M. Philippe Castonguay, cultivateur, a été réélu par acclamation pour un 4e mandat. Les trois conseillers dont le mandat était expiré ont également été maintenus sans opposition dans leurs fonctions. Ce sont MM. J.-Bte Robichaud, cultivateur, au siège No 3; Wilfrid Turcotte, cultivateur, au siège No 4; Thomas Pineault, journalier, au siège No 6.

Ce projet, portant le numéro 161, s'il était voté, autoriserait la Société St-Jean-Baptiste Diocésaine de Rimouski à offrir à ses membres de l'assurance-vie sur la base d'une cotisation et ce, sans égard aux exigences de la loi de l'assurance sur la vie de la province de Québec — telle qu'elle s'applique aux mutuelles et associations charitables.

On sait que l'entraide du Bas St-Laurent a été fondée dans le but de venir en aide aux familles lors du décès de l'un de ses membres faisant partie de l'organisation.

Les Sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield et du diocèse des Trois-Rivières ont soumis un projet de loi identique à la Législature provinciale.

En ce qui concerne le cas de Rimouski nous savons que d'autres groupements font échec à ce projet de loi et s'opposent à ce que l'entraide du Bas St-Laurent reçoive un cachet officiel.

L'opposition fait valoir que l'entraide ne contient aucune des valeurs de garantie contenues dans les polices d'assurance émises régulièrement sous la surveillance du département des Assurances de la province de Québec qui protège le public de par les lois de l'assurance-vie de la province.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Pour les troupes de théâtre amateur, il est presque indispensable de constituer un dossier "illustré" de chaque présentation.

Des dossiers beaucoup plus vivants!

Quand une société ou un groupe se réunit, le secrétaire donne habituellement lecture des procès-verbaux de la réunion précédente. L'ensemble de ces rapports constitue un dossier permanent où sont consignées les activités du groupe. Rien ne vous empêche pourtant d'y ajouter un autre genre de rapport autrement intéressant: des photographies des événements marquants. Pour les futurs membres, ces photographies seront un dossier beaucoup plus vivant qu'une rédaction sèche et concise.

Cette idée n'a rien de coûteux ni de compliqué. Quelques bobines de film et des ampoules à éclair synchronisé, et vous êtes équipés pour faire face à toutes les nécessités. Photographiez, étape par étape, tous les événements importants. Vous aurez du plaisir à revoir ces scènes à l'occasion; en outre, ces photos pourront un jour servir de guide à votre groupe

dans l'élaboration d'une exécution semblable.

Nous connaissons un groupe qui s'est emparé de cette idée non seulement pour compléter ses dossiers, mais pour enrichir sa caisse.

Et c'est juste! A peine aurez-vous fait finir des photos d'un événement intéressant que vous verrez la plupart des membres en réclamer des copies. Ils accepteront bien facilement de déboursier quelques cents en échange. Comme il en coûte peu de faire imprimer plusieurs photos d'un même négatif, vous pourrez les vendre à un prix qui compensera vite les déboursés.

Enfin, il n'est pas impossible que le seul fait de prendre des photos d'un événement quelconque contribue à activer l'intérêt qu'y porteront les membres... et l'enthousiasme de ceux qui y prendront une part active.

533F — Jacques Lumière

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Ces photos illustrent la différence entre une pose prise à distance normale et une autre croquée de plus près, à l'aide d'un dispositif spécial.

Il N'est Pas Toujours Nécessaire de Vous Tenir Loin

QUE vous vous serviez de cette camera familière, de forme carrée, ou d'un appareil moderne, aux lignes élégantes, vous pouvez réussir des gros plans. Les instructions qui accompagnaient votre camera vous disaient sans doute que pour obtenir des photos bien claires, vous ne deviez pas vous rapprocher à plus de 6 pieds du sujet.

Nous avons parfois tendance à oublier que nous pouvons photographier d'aussi près. Après tout, une photo prise à 6 pieds montre avantageusement le sujet moyen. Toutefois, il peut se présenter des circonstances particulières qui appellent des plus gros plans.

Tout ce que vous avez à faire alors, c'est de vous procurer un petit accessoire bien simple qui s'adapte à la lentille de votre camera. Vous vous trouvez ainsi à mettre un oeil de verre sur l'appareil, corrigeant de cette façon une certaine "presbytie". Grâce à ce petit accessoire, vous pouvez photographier à 3½ pieds ou 42 pouces. Il faut toutefois prendre garde de bien mesurer vos distances. Un galon métallique est embarrassant et une estimation approximative n'est pas suffisante. Voici donc un moyen facile d'évaluer la distance. Mesurez 42 pouces de corde et attachez un bout à votre camera. Lorsque l'autre ex-

trémité atteint votre sujet, vous vous trouvez exactement au bon endroit pour le saisir.

Au cours de cette saison, alors que tant de jolies fleurs sont épanouies, les gros plans sont tout indiqués. Vous pouvez réaliser de merveilleuses scènes de fleurs à l'aide d'un film pour photographie en couleur et d'un accessoire peu compliqué pour gros plans.

La plupart des cameras ajustables que l'on trouve sur le marché aujourd'hui peuvent se prêter à ce genre de photos. Mais si vous voulez vous rapprocher davantage, vous pouvez vous procurer des lentilles spéciales qui vous permettront d'avancer très près du sujet.

Ces lentilles spéciales se placent en avant de la lentille ordinaire et en augmentent la puissance. Leur force est graduée et si vous savez vous en servir, vous pouvez obtenir des effets étonnants et croquer votre sujet d'aussi près que 3 pouces. De cette façon, une petite fleur peut remplir la photo à elle seule.

Votre marchand de photographie peut vous renseigner au sujet de tous ces accessoires simples et faciles d'emploi et il vous aidera ainsi à prendre des photos beaucoup plus intéressantes, cet été.

472F Jean Lumière